

BULLETIN TRIMESTRIEL
474 - 3^e trimestre 2018

Dossiers
d'actualité

Assemblée
générale

MARA

adhérents
l'honneur

Informations
pratiques

ie
de l'Association

ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

Rien que la LPM mais toute la LPM

Les questionnements

La Chine



<http://www.bulletinanocr.com>



RIEN QUE LA LPM MAIS TOUTE LA LPM

Eurosatory, ce n'est pas seulement un salon. Ce n'est pas seulement le centre d'exposition de nos armements terrestres, des technologies à venir : c'est le croisement de nos ambitions.

Notre ambition pour nos forces, engagées sur les théâtres d'opération comme sur le territoire national. Pour ces hommes et ces femmes, à qui je veux rendre hommage et qui se battent au quotidien pour notre sécurité, pour notre liberté. ...

L'industrie de l'armement terrestre, c'est le dynamisme, la recherche de l'excellence et de l'innovation. La part de l'armement terrestre dans nos exportations est en très forte augmentation. La gamme aéroterrestre est en plein essor. L'arrivée, cette année, du nouveau missile MMP suscite l'intérêt. Les innovations apportées par le programme de véhicules connectés SCORPION viennent enrichir, encore, notre offre d'équipements terrestres. En somme, aujourd'hui, nul ne peut ignorer la France dans le domaine des armements terrestres et aéroterrestres. Comme vous le savez la France a fait le choix d'une défense forte, complète, renouvelée. La loi de programmation militaire, adoptée à une très large majorité par l'Assemblée Nationale et le Sénat l'affirme clairement : le renouveau de nos Armées commence.

Sur la période de la programmation, ce sont 295 milliards d'euros qui seront consacrés à nos Armées avec comme objectif de dédier, suivant l'engagement du Président de la République, 2 % de notre PIB à la défense d'ici 2025. Et le renouvellement des équipements et des matériels est au cœur de cette LPM de choc, qui va permettre une remontée en puissance majeure de nos Armées.

Depuis des années, notre engagement opérationnel est majeur, nos équipements sont employés intensément et éprouvés dans des conditions souvent hostiles. Et dans ces conditions, bien souvent, quelle a été notre réponse ? Des programmes d'armement retardés, encore retardés et parfois dangereux pour nos forces, dangereux pour notre supériorité opérationnelle : c'est fini. Le programme SCORPION va être accéléré et le nombre des livraisons augmenté. D'ici 2025, la moitié des livraisons les plus stratégiques du programme seront effectuées.

C'est un programme exceptionnel par son ambition, sa cohérence et son ampleur. Grâce à SCORPION, les équipages sont mieux protégés et nous sommes en capacités de détecter plus vite nos adversaires et de riposter immédiatement. Avec SCORPION, c'est la première fois que sont développés en même temps, et dans un ensemble cohérent, des véhicules connectés, un système d'information et de communication, un système de préparation opérationnelle et tout leur système de soutien associé. Grâce à la LPM, dans le cadre de SCORPION, ce sont 150 blindés véhicules blindés multi-rôles lourds, les GRIFFON, supplémentaires, portant leur cible à 1 872.

Ce sont 52 engins blindés de reconnaissance et de combat supplémentaires, pour une cible fixée à 300. Ces JAGUAR seront un appui précieux pour nos Armées. Ce sont des blindés modernes, adaptés à tous les terrains, capables d'atteindre plus de cibles, mieux équipés contre les mines ou les engins explosifs improvisés. C'est pourquoi je suis particulièrement fier que soit présenté dans ce salon et pour la première fois un exemplaire du JAGUAR. Avec cette LPM, le programme SCORPION, ce sont aussi 420 VBMR Légers en plus, pour une cible augmentée à 978. Ces VBMR légers sont attendus impatiemment par nos Armées. Ils seront efficaces, protecteurs, innovants. Ils seront craints, je crois, et décisifs pour notre supériorité stratégique. A ces VBMR légers, il ne manquait rien, finalement, sauf un nom. Un nom, qui résonne comme une opération où l'Armée française a montré son savoir-faire et son audace. Un nom, qui rappelle un félin du désert, dextre, rapide et habile. C'est un honneur tout particulier, pour moi, de baptiser ces VBMR-Légers du nom de SERVAL et de le faire ici, à Eurosatory. Ces équipements seront plus nombreux, plus modernes, mais ils devront aussi être plus disponibles. C'est une condition pour la qualité de nos entraînements et pour le succès de nos opérations. Et c'est pourquoi j'ai lancé un projet d'amélioration du MCO terrestre.

Je vous parle de ces gros matériels, mais je veux également vous parler des drones, qui sont l'exemple même d'équipements aéroterrestres de rupture, adaptés aux nouvelles menaces et aux nouveaux conflits. Je peux vous parler, aussi, des petits équipements, si nécessaires à nos forces. Durant des années, ils ont été la variable d'ajustement de nos budgets, c'était inadmissible. Alors cette loi de programmation militaire, ce sont 55 000 gilets pare-balle nouvelle génération, dont 25 000 dès l'année prochaine, ce sont 43 000 nouveaux casques, ce sont des nouveaux treillis E ignifugés qui équiperont tous nos soldats en OPEX dès 2020 et 100 % des forces en 2025. Ces équipements, comme petits, nos Armées les attendent. Je sais que je pourrai que je pourrai compter sur chacun d'entre vous pour réussir, pour tenir les délais et offrir les meilleurs matériels possibles à nos forces.

(Suite page 2)

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. »
(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires.)



Le mot du Président

Mes chers camarades

Après un hiver politique intense, tant dans le domaine de la politique intérieure qu'en bouleversements internationaux, l'heure est venue de tenter de faire le point dans ce foisonnement d'événements.

LPM et budget 2018 mis en place, il reste à contrôler l'application des mesures envi-

gées, cela demande un peu de recul pour voir si les bonnes intentions vont se concrétiser et si les mesures envisagées seront mieux adaptées aux menaces ainsi qu'aux bouleversements géopolitiques auxquels nous assistons.

Augmentation de la CSG, elle, est d'un effet immédiat. Elle a frappé de plein fouet beaucoup d'entre nous. Rien ne saurait justifier tel acharnement que nous condamnons avec vigueur, mettant en garde le gouvernement contre une politique de caste qui cible essentiellement les classes moyennes. Nous militaires n'avons pas l'habitude de nous défendre dans la rue, il nous faut donc être plus efficace et influents avec nos différences.

Pour ce but, un certain nombre d'associations patriotiques travaillent ensemble afin d'unir leurs forces pour être plus efficaces en étant plus audibles et influentes. La nécessité apparaît aujourd'hui impérieuse de nous rassembler et de mieux nous organiser, nous y travaillons.

Un projet d'un Service National Universel tient désormais d'une main de fer, tant les contradictions apparaissent fortes dans son élaboration. Le temps et peut-être les bouleversements d'un monde de plus en plus dangereux risquent fort d'apporter des éléments d'appréciation nouveaux dans ce domaine.

Enfin, comment ne pas évoquer la nouvelle instabilité mondiale avec la montée concomitante des mouvements de populations, des réactions de rejet des peuples, des fractures nouvelles de l'Europe ainsi que l'attitude profondément déstabilisatrice des Etats-Unis sous l'impulsion d'un président fort peu « lisible » qui semble délaisser son camp de l'écoute, de l'entente et du soutien mutuel des démocraties occidentales. Nous entrons là dans un domaine inconnu, instable et lourd de menaces.

Il y a donc là des défis nouveaux auxquels il faudra bien apporter des réponses, nous les attendons mais elles ne se feront certainement dans la faiblesse et l'abaissement.

Il nous faut à nouveau être forts et déterminés.

Malgré ces agacements et ces craintes, je vous souhaite un très bon été à tous.

Cordialement,

VA (2s) Michel OLHAGARAY
Président de l'ANOCR

Sommaire

Juin 2018

BOSSIERS D'ACTUALITÉ

QUESTIONNEMENT	3
ACTION EXTÉRIEURE DE LA CHINE	9
UN RENVERSEMENT GÉOPOLITIQUE : LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE (1 ^{re} partie)	12
L'AMÉRIQUE EN ARMES	15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	17
CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20
CONSEIL D'ADMINISTRATION	24

MARA

MA TRANSITION PROFESSIONNELLE : 5 ANS DÉJÀ	25
--------------------------------------------	----

ADHÉRENTS À L'HONNEUR	27
-----------------------	----

INFORMATIONS PRATIQUES

LES BRÈVES	28
------------	----

VIE DE L'ASSOCIATION

COURRIER DES GROUPEMENTS	37
NÉCROLOGIE	44

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à bulletinanocr@orange.fr

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. 01.44.13.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : bulletinanocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.com

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire
Directeur de la publication : Michel Olhagaray
Rédacteur en chef : Jacques Duron

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Daniel Valery, Bernard de Bressy, François Chauvancy, Jean-Paul Ameilhaud, Bruno Britsch, Thierry Llorca
Impression : Lavauzelle Graphic
Dépôt légal : Juin 2018 - ISSN 0762.01 01
Commission paritaire : 0521 G 88248
Tirage : 8508 exemplaires - 4 numéros/an - 10 €/ex



RIEN QUE LA LPM MAIS TOUTE LA LPM

(suite)

Cette remontée en puissance exceptionnelle de nos Armées, c'est autant d'opportunités pour notre défense, pour nos forces, pour notre industrie. Ce sont des commandes supplémentaires. Ce sont des emplois supplémentaires. Ce sont aussi des sources d'innovation supplémentaires. Car l'innovation doit être au coeur de notre action. C'est un de mes mantras, je ne vous le cache pas. Mais quand je parle à l'armée de Terre, je n'ai pas beaucoup de doutes : on comprend ce que ça veut dire « innover ». Chacun, ici, qui s'est rendu à la rencontre de nos forces en France comme en OPEX le savent : il n'y a pas plus ingénieux qu'un soldat face à un problème. L'innovation, souvent, part de ces idées simples mais géniales, tirées des nécessités de l'entraînement ou du combat. Cette innovation, elle part aussi de nos laboratoires, de nos start-up, de nos grands groupes. Nous sommes tous des acteurs de l'innovation et nous devons le rester.

La loi de programmation militaire prévoit un renforcement majeur de l'effort du ministère des Armées en matière de R&T. Le budget de la recherche et de l'innovation va être augmenté de plus d'un tiers, passant de 730 millions aujourd'hui à 1 milliard d'euros par an d'ici 2022. Et grâce à ces moyens nouveaux, nous allons pouvoir préparer pleinement les systèmes terrestres du futur comme le successeur du char Leclerc, l'artillerie du futur ou l'équipement du fantassin. Dès cette année, l'armée de Terre va renforcer massivement ses capacités d'innovation en se structurant et en favorisant l'innovation sur tout le spectre. Et quand je dis tout le spectre, ce n'est pas une figure de style : cela sera de l'innovation au travers des programmes, avec des évolutions de SCORPION sur les nouveaux objets, sur la robotique ou sur la création de données au niveau de l'état-major. Ce sera aussi de l'innovation de proximité, au plus près des régiments, pour organiser et mettre en réseau. Ce sera une innovation du temps long, qui nourrira les études et les programmes du futur. Ce sera aussi, une innovation du temps court, de l'immédiat, avec la création du Battle Lab Terre, dédié à l'expérimentation rapide, à ce que l'on appelle les « boucles courtes », ou avec la transformation digitale et la création d'applications pour simplifier la vie quotidienne de nos soldats.

Nous allons nous tourner résolument vers les PME, nous allons nous tourner vers les start-up, vers cette économie civile que le ministère des Armées n'inspire pas forcément par essence et à qui nous devons dire : « n'ayez pas peur ». C'est d'ailleurs le sens même du Plan Action PME que j'ai présenté il y a deux semaines. Le sens du dispositif RAPID, du fonds d'investissement Definvest entre la DGA et Bpifrance...

Le ministère des Armées doit être plus ouvert sur l'innovation, sur l'audace. La DGA a réussi et réussit toujours d'immenses succès pour nos programmes d'armement. Je veux profiter de cette tribune pour rendre hommage à la qualité de ses ingénieurs, de ses chercheurs, de ses personnels. Nous pouvons compter sur vous et c'est un soutien précieux. Mais dans un monde où les technologies changent en quelques mois, où les idées fusent et les talents s'exportent, nous ne pouvons pas risquer de nous cantonner dans des dispositifs trop orientés vers le long-terme. Dans des programmes, qui, une fois décidés, sont comme gravés dans le marbre. La DGA, c'est le long-terme, évidemment. C'est la planification, bien sûr, mais cela doit être aussi une capacité d'adaptation constante, une faculté à prendre en compte le changement, expérimenter vite. Cela doit être un accès facile pour tous, des processus d'acquisitions d'armement plus souples, une réactivité plus forte.

Il faut donc réformer la DGA et je voulais saluer l'engagement de Joël Barre pour mener à bien cette réforme que nous sommes en train de peaufiner et que je présenterai, en détail, très bientôt. En commençant cette intervention, j'ai parlé de trois ambitions : la remontée en puissance de nos Armées, l'innovation et la coopération. ...

Mesdames et messieurs... je le disais, ce salon est au croisement de tous les grands enjeux pour nos équipements terrestres et aéroterrestres, pour notre industrie, pour notre défense et, j'en suis sûre, il sera une nouvelle fois pleinement à la hauteur des enjeux.

Je vous remercie !

Florence Parly
Ministre des Armées

QUESTIONNEMENTS

La saga du Service National : d'un Service National Universel à un Service National Volontaire ?

Par les Généraux (2S) Daniel VALERY et Jean-Jacques CAHUET

La dégradation de la fracture sociale et la montée des attentats sur notre sol ont conduit la plupart des partis politiques à s'interroger sur l'intérêt d'un Service National plus ou moins civique et obligatoire.

Le Président de la République Emmanuel Macron a affiché sa volonté de mise en place d'un Service National Universel. Il a confié à un groupe de travail l'étude des conditions de mise en oeuvre de sa proposition de campagne dont le résultat montre tout l'intérêt et la dimension nouvelle et importante de cette restauration qui représente un événement majeur pour notre Nation.

Le rapport rédigé par le groupe de travail SNU piloté par le Général de Division Daniel Ménaouine a été remis au Président de la République le 26 avril 2018. Cependant, comme le rapport le préconise avec sagesse, les arbitrages du Président, qui auraient dû être connus courant mai, ne seront pas prononcés avant consultation de la jeunesse (associations, organisations étudiantes, etc.) sans référendum.

Cet article a pour but, après un rappel historique et instructif des conditions de la suspension du Service National et une présentation des propositions du groupe de travail SNU, d'apporter une **réflexion citoyenne** et des **propositions complémentaires** susceptibles de contribuer à l'élaboration et au démarrage du Service National retenu par le Président de la République qui sera, cette fois, universel. Les auteurs se sont ainsi placés en

totale conformité avec la motion votée à la dernière Assemblée Générale de l'ANOCR (deuxième point).

I. PETIT RETOUR HISTORIQUE

I.1. La fin du service national

C'est peu après son élection comme Président de la République que Jacques Chirac a décidé la suspension du service national, institution datant de la 3^e République. Son objectif était la création d'une armée professionnelle avec une session d'initiation aux problèmes de défense pour tous les jeunes du pays, session qui s'est réduite à la « journée d'appel de préparation à la défense » devenue depuis « journée défense et citoyenneté ».

L'objectif de professionnalisation a été atteint dans de bonnes conditions et a permis à la France de disposer de l'outil militaire adapté aux engagements extérieurs prévisibles.

Ce succès s'est accompagné d'un certain nombre de carences et de choix discutables qui ne peuvent être occultés.

On note d'abord que la suspension du service national était en nette contradiction avec les conclusions du Livre blanc de 1994, qui venait d'être élaboré par un ensemble de personnalités à la compétence reconnue et qui avait conclu à la nécessité d'une armée mixte avec maintien de la conscription.

La décision de suspension ne signifiait pas la suppression ; elle aurait dû conduire les responsables politiques et militaires à prendre des mesures conservatoires

permettant un retour éventuel de la conscription, ce qui ne fut pas le cas et laissa libre cours à une braderie des infrastructures militaires qui commence à se révéler très pénalisante.

La professionnalisation des armées a eu dans le domaine de la défense des conséquences néfastes avec la réduction des capacités opérationnelles, avec la disparition des formations de réservistes et aussi avec la mise à mal du lien armée-nation.

Enfin ce virage de la politique de défense de 1996 a été pris au moment où les responsables de la nation s'alarmaient du creusement de la fracture sociale alors que le service national gardait un rôle certain, même s'il n'était que limité, dans le maintien de la cohésion nationale.

Comment cette disparition du service national a-t-elle été ressentie par nos concitoyens ? Si la pensée unique a prévalu, il y eut nonobstant des réactions qui firent réfléchir. Ainsi, un membre éminent de l'Académie française, Jean-Marie Rouart, fit dans le figaro du 1^{er} février 2001 un court article sur « L'inutile suppression d'un creuset social », se terminant par cette phrase : « Pour toutes ces raisons sociales, militaires, psychologiques, symboliques, on s'aperçoit aujourd'hui que la suppression du service national-sans rien pour le remplacer-risque d'avoir été une lourde erreur ».

Il faut enfin rappeler qu'à l'approche des élections présidentielles de 2007, la plupart des partis politiques (PS, UDF, UMP, MPF, FN) ont inclus dans leur programme la restauration d'un service national.

1.2. Le retour d'un service national : le service civique

Le nouveau Président de la République, Nicolas Sarkozy, a tenu à honorer son

engagement, visant à mettre en place un service civique obligatoire de 6 mois. La gestation du projet fut assez longue et laborieuse. Conduite par Luc Ferry, puis Robert Hirsch, elle déboucha sur la loi du 10 mars 2010 créant le service civique.

Cette loi assigne à ce service, qui n'est plus obligatoire, la finalité première de « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale », finalité qui s'inscrit bien dans l'objectif de lutte contre la fracture sociale.

Mais, au fil du temps les responsables de l'organisation de ce service ont fait dériver sa finalité qui est devenue : « un engagement volontaire au service de l'intérêt général » au bénéfice des jeunes admis à ce service et surtout des associations et organismes habilités à les employer. De la formation aux devoirs du citoyen, on est passé à une structure d'emplois aidés comme l'a indiqué Le Point qui, en avril 2011, considère le service civique comme « vu surtout comme un atout pour trouver un emploi ».

A noter que ce service civique qui paraît moins prioritaire que des actions concrètes contre la fracture sociale représente un budget de l'ordre d'un milliard d'euros en 2018.

La première chose à laquelle doivent se consacrer les responsables du nouveau SNU est de tirer les leçons des expériences vécues depuis 1996 y compris de celle du service civique.

2. LE SNU

La campagne pour l'élection présidentielle de 2017 a vu plusieurs candidats proposer la restauration d'un service national montrant ainsi que le service civique ne répondait pas à leurs aspirations.

Le projet du candidat Macron prévoyait initialement un Service Militaire Obligatoire d'une durée de trois à six mois. Evoluant rapidement vers un Service National Universel, ce projet visait avant tout à reconstituer un lien social entre des populations qui, depuis la fin de la conscription, s'ignorent et se sont installées dans une défiance réciproque et croissante.

2.1. Les grandes lignes du projet

Il comporte trois étapes, deux obligatoires et une optionnelle.

a) **Au Lycée**, un enseignement de défense relatif au civisme et à l'organisation des Armées correspondant au contenu de la Journée Défense Citoyenneté.

b) **A partir de 16 ans**, une période d'un mois, partiellement en internat :

- activités sportives ;
- enseignement des gestes de premier secours ;
- acquisition des réflexes en cas de crise ;
- rappel des valeurs de la République.

c) **entre 18 et 25 ans**, une phase optionnelle tournée vers l'engagement.

Le rapport préconise de faire valider cette organisation par une consultation citoyenne.

2.2. Remarques particulières

Il concerne 600 000 à 800 000 jeunes chaque année. Son coût de fonctionnement annuel est évalué entre 2,4 et 3,1 Mds€.

Son application nécessitera une révision de la constitution compte tenu de son caractère obligatoire et mixte et des motifs de sa création non directement liés à la Défense.

Des visées relatives à la réduction du taux de chômage ne sont pas à exclure dans ce projet en proposant d'assurer

aux jeunes une formation à la conduite par exemple dans la phase optionnelle.

Il s'ensuivra une période de mise en œuvre des décisions prises, période qui risque d'être longue, cependant, le projet privilégie cohérence et pragmatisme, permettant de lancer dès maintenant, des mises en œuvre partielles concrètes.

3. DES PROPOSITIONS CITOYENNES

L'importance de l'enjeu et l'urgence des réponses concrètes à apporter à une fracture sociale qui ne fait que se creuser incitent les citoyens à s'investir dans cette réflexion et dans la recherche de solutions réalistes.

La contribution qui suit privilégie deux principes :

- le respect de la finalité de cohésion nationale et de mixité sociale,
- l'engagement de réponses concrètes et rapides sans attendre l'élaboration de la solution définitive qui sera nécessairement longue.

Le nouveau service pourrait être constitué :

3.1. d'un socle obligatoire constitué de l'actuelle journée « défense et citoyenneté » prolongée d'une ou plusieurs journées non consécutives pour éviter des problèmes d'hébergement, socle centré sur les questions de recensement (analyses statistiques de la population) et d'apprentissage des devoirs du citoyen.

3.2. d'un service volontaire, comportant principalement :

a) le service militaire volontaire (Actuel SMV) à finalité défense et répondant aux objectifs suivants :

- formation des engagés dans les armées,
- formation des réservistes de deux niveaux, pour affectation dans les forces

et pour une réserve générale à disposition du commandement territorial ;

– formation citoyenne des candidats à la nationalité française ;

– module de formation à la défense des jeunes destinés à des carrières politique et de haute administration.

b) autres voies possibles de service civil, dont le service civique,...

Ce nouveau service, qui n'exclut pas un accroissement significatif de l'éducation civique à l'école (primaire, collège et lycée) se fonde sur des structures existantes (Direction du Service National, Journée Défense et citoyenneté, Service Militaire Volontaire, trinômes académiques, etc.). Il pourrait être donc mis en place de façon rapide et progressive, avec un coût limité.

CONCLUSION

Le groupe présidé par le Général Daniel Ménaouine a réalisé un travail sérieux et approfondi. Le rapport équilibré et pertinent remplit les critères fixés par le Président de la République. La phase la plus complexe à réaliser est indiscutablement la partie relative à un internat plus ou moins partiel d'une durée d'un mois.

Pour répondre aux besoins des armées, la phase dite optionnelle est une bonne solution pour leur permettre de choisir et soutenir leurs candidats, soit comme futurs engagés, soit comme futurs cadres officiers et sous-officiers, soit enfin comme réservistes des forces.

Restent plusieurs inconnues :

1. Quelles seront les décisions que prendra finalement le Président de la République après consultations ?

2. Quelles seront les modalités de sa mise en œuvre ? Calendrier global de montée en puissance et planification de déroulement annuel, expérimentations, encadrement, logement, habillement, etc.

3. Comment sera-t-il financé compte tenu de sa non prise en compte dans le projet de LPM ?

4. Comment seront organisées les conditions de son évaluation ? Système global, respect des finalités, évaluation des participants et reconnaissance de la Nation, etc.

Enfin, compte tenu des délais prévisibles d'atteinte d'un fonctionnement nominal, les propositions citoyennes indiquées ci-dessus peuvent constituer une première étape dans la généralisation du Service National Universel souhaité par le Président et une majorité de la population française.

QU'ATTEND L'EUROPE POUR SE CONSOLIDER EN MATIÈRE DE DÉFENSE ?

Par les Généraux (2S) Daniel VALERY et Jean-Jacques CAHUET

L'Union de l'Europe a été imaginée à l'issue de deux guerres mondiales pour prévenir toute nouvelle guerre sur notre continent. Adossée à l'OTAN, elle a joué ce rôle avec efficacité jusqu'à la fin du mur de Berlin et la dislocation de l'Union Soviétique qui ont entraîné la dissolution du Pacte de Varsovie.

Depuis, les risques, dont les origines anciennes étaient connues, ont resurgi et les conflits se sont multipliés. Eclatement de l'ex-Yougoslavie, démembrement partiel de l'Ukraine, tensions dans les pays Baltes, embrasement du monde arabe, mais aussi une spectaculaire montée en puissance de la Chine, profitant d'un commerce mondialisé et de sa main d'œuvre industrielle et bon marché.

Aujourd'hui la Russie, incontournable au Moyen Orient, a reconquis son sta-

tut de grande puissance, a reconduit son président Vladimir Poutine pour un 4^e mandat avec plus de 75 % des voix. En Chine, principal banquier du gouvernement américain, le président XijinPing est désormais président à vie et R.T. Erdogan se pose en leader du renouveau de l'ex-empire ottoman tandis que les USA de Donald Trump retrouvent la tentation isolationniste en conduisant essentiellement leur diplomatie sur des critères économiques.

Faisant suite à la politique du collier de perles permettant à la Chine d'écouler en sécurité les produits de ses usines vers l'Occident, le président XijinPing promeut désormais la voie terrestre avec la nouvelle route de la soie et voudrait désormais être payé en Yuan. La Russie, qui a fini de rembourser toute sa dette, s'apprête à écouler le gaz de la Caspienne vers l'Europe et l'Amérique redécouvre les taxes sur l'importation de l'acier et de l'aluminium, pour redonner à sa « ceinture de rouille » son activité perdue.

Dans le monde les dépenses d'armement n'ont jamais été à un niveau aussi élevé, notre pays en profite d'ailleurs subrepticement, et le réchauffement climatique, dont nous sommes partiellement responsables laisse pressentir des transferts de populations essentiellement musulmanes du Sud africain vers le Nord européen d'une ampleur que nos dirigeants n'osent ni annoncer ni affronter !

Comme l'annonce Thibault de Montbrial dans son dernier ouvrage, le temps des troubles est arrivé.

L'Union Européenne, dont le projet ne fait plus rêver les habitants, se disloque, avec une Grande Bretagne contrainte au Brexit par un référendum, des nationalismes qui émergent de plus en plus en réaction à la pression migratoire comme une vague

venant de l'Est et une crise économique qui n'arrive pas à se résorber.

La Commission Européenne semble dépassée par ses propres lourdeurs administratives et perd toujours plus d'une légitimité non acquise dans les urnes. Il est temps de prendre en compte les besoins des peuples, au premier rang desquels se trouvent la sécurité et l'emploi. Les pouvoirs forts, dont les symboles les plus marquants se trouvent en Russie, en Chine et à leur manière aux Etats-Unis, ont l'avantage d'apporter aux populations une sécurité et une fierté mobilisatrices tandis que le président turc Erdogan ne cesse de défier cette Union Européenne faible et divisée.

S'il est vrai que le traité de Maastrich de 1991 évoquait la perspective lointaine d'une défense européenne, l'Union européenne n'a pas été conçue ni organisée pour prendre en charge les questions de défense dans l'espace européen qui restent de la seule compétence des états membres. Devant les inconvénients de cette carence, une disposition du traité de Lisbonne autorise les états membres à s'associer dans une « coopération structurée permanente » consacrée à l'étude collective de leurs besoins de défense. Face à l'aggravation durable de la conjoncture internationale, il faut agir vite et, en raison du poids de la France sur la scène internationale, c'est à elle que revient la responsabilité d'engager sans tarder avec les autres états qui le souhaitent ce processus de réflexion collective sur les réponses qu'il conviendrait d'apporter aux menaces qui risquent de peser sur le territoire et la population des états européens.

I. Pourquoi une telle passivité de l'Europe devant ce bouillonnement de tensions internationales ?

2. Qu'attend donc l'Europe pour prendre ce contexte particulièrement préoccupant en considération et se doter de dirigeants de caractère, d'une gouvernance solide et d'un projet clair et mobilisateur ?

LES SUITES DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

Par le Général d'Armée (2S) Daniel VALÉRY

La loi de programmation militaire 2019-2025 affiche une double ambition ; elle vise, d'une part, à « redonner aux armées dès à présent les moyens de remplir durablement leurs missions », et, d'autre part, à « préparer la défense de la France pour demain ».

Le premier objectif représente une entreprise majeure de modernisation et de corrections des insuffisances accumulées depuis deux décennies. Les efforts consentis répondent de façon globalement satisfaisante à cette exigence. Mais l'ampleur de cette opération a manifestement réduit l'intérêt porté à l'autre objectif de moyen et long terme, qui appelle une remontée en puissance indispensable, justifiée par la Revue stratégique et fondée sur une dégradation durable du contexte géostratégique et sur le durcissement des conflits prévisibles. Cette remontée en puissance doit se traduire par un nouveau modèle d'armée complet et équilibré distinct du modèle d'armée actuel adapté principalement à un type d'OPEX d'ampleur limitée. Le bond à envisager n'est pas mince, d'autant plus qu'il doit satisfaire à l'objectif d'autonomie stratégique affiché par nos responsables politiques.

Cette donnée nouvelle du durcissement prévisible des confrontations à venir doit être prise au sérieux par les acteurs de la défense au nom de cette obligation d'anticipation qu'il savent si bien mettre en avant.

La haute intensité de combat ramène, notamment pour l'armée de terre, aux

fondamentaux de l'art de la guerre sur les théâtres d'opération, qui sont notamment :

1. Les capacités de manœuvre.
2. La puissance de feux.

Les capacités de manœuvre se traduisent par la combinaison des actions de différents échelons de force et des différentes armes, sachant s'inscrire dans la durée et surmonter les pertes que le durcissement des engagements peut éventuellement causer à nos troupes ; manifestement les forces terrestres du modèle d'armée actuel, comportant deux divisions sans formations de réserves, devraient faire l'objet d'une nette remontée en puissance d'autant plus qu'elles doivent aussi reprendre en compte une défense du territoire quasiment abandonnée au lendemain de la professionnalisation.

En ce qui concerne la puissance de feux, l'artillerie a été réduite aux besoins ponctuels des OPEX. Le ratio des effectifs de cette arme par rapport à ceux de l'armée de terre est aujourd'hui inférieur à 6 % alors qu'il était de 15 % dans les années 1990, lorsque notre armée était préparée à la haute intensité. Là aussi l'effort à engager est important.

La perspective de durcissement des conflits appelle donc une réflexion approfondie des responsables politiques et militaires sur les trois points suivants :
– d'abord sur le niveau et le rythme souhaitables de la remontée en puissance des moyens,

– mais aussi sur les modalités de préparation des forces à faire face aux scénarios concrets pouvant découler des menaces prévisibles,
– et enfin sur la réintégration des spécificités de l'action militaire dans l'organisation de l'engagement des forces armées ; avec l'abandon des mesures administratives issues de la RGPP, qui ont brisé l'unité de commandement, imposé les dépendances croisées et accordé la primauté aux soucis de gestion au détriment de la cohésion et de la préparation des forces, de leur réactivité et de leur efficacité. Il est surprenant et assez significatif que ce point n'ait pas été réglé par la loi de programmation militaire. Il devrait l'être dans les meilleurs délais.

Dans le sillage des conclusions de la Revue stratégique, il est désormais nécessaire de bâtir le « modèle d'armée du futur » à partir de l'évolution prévisible du contexte géostratégique et en réponses aux menaces qui peuvent en découler. Pour cette raison, ce modèle

du futur ne peut se limiter à une simple extrapolation du modèle actuel fondé sur les exigences du seul court terme.

Cette tâche n'est pas simple, car elle impose de se confronter aux incertitudes de l'avenir dans une approche prospective, naguère utilisée, approche qui doit mobiliser les responsables politiques et militaires et les conduire à discerner les situations qui pourraient demain mettre à mal la sécurité et les intérêts majeurs de notre pays et à en déduire la nature des menaces à prendre en compte.

Le modèle d'armée du futur étant défini, il conviendra alors d'organiser la transition entre les deux modèles, transition conciliant la priorité à maintenir aux besoins du court terme mais assurant aussi l'engagement des évolutions conduisant à la réalisation rapide de l'armée (moyens matériels et humains) correspondant au modèle retenu.



ACTION EXTÉRIEURE DE LA CHINE

Par Thierry BORJA DE MOZOTA

A force d'évoquer la montée en puissance de la Chine, divers analystes ne réalisent pas qu'elle a désormais un statut planétaire.

L'objectif de la Chine n'est pas purement mercantile mais de créer un monde conforme à ses intérêts.

Quatre fois plus peuplée que les USA, dix fois plus que la Russie et égale à l'Inde en termes d'habitants, la Chine est le seul pays qui pourrait survivre à une guerre qui lui ferait perdre deux cent millions d'habitants.

Sa puissance linguistique est considérable.

Le chinois est la première langue pour 1 milliard de personnes alors que l'anglais ne l'est que pour 375 millions d'individus. En outre, elle dispose d'une diaspora de 50 millions d'habitants, dont 4, 5 millions de personnes aux Etats-Unis.

C'est un atout considérable dont dispose la Chine pour promouvoir ses intérêts à l'étranger.

L'action extérieure de la Chine repose sur un système centralisé, fondé sur un modèle de gouvernance politique autoritaire, une économie capitaliste surveillée et une culture millénaire protégée.

Dossiers d'actualité

La Chine s'appuie tout d'abord sur un système diplomatique de plus en plus étendu. Il est devenu le deuxième au monde en devançant désormais la France. L'action chinoise se développe également dans les enceintes internationales, notamment à l'ONU, où elle n'hésite plus à utiliser son droit de veto. Elle participe désormais aux opérations armées des casques bleus, comme au Liban, Mali, RDC, et Soudan du sud, alors qu'elle ne fournissait jusqu'à présent que des contingents sanitaires limités. L'objectif de Pékin est d'être dans les dix contributeurs de troupes. Le Ministère des Affaires Etrangères, qui dispose d'un puissant bureau des cadres retraités, est secondé par le Ministère de la sécurité de l'Etat.

Le 1^{er} bureau recrute les hommes d'affaires et étudiants se rendant à l'étranger et quatre autres bureaux sont engagés dans l'espionnage économique. D'autres organismes interviennent à l'étranger, tel le Front uni pour la culture qui infiltre les manifestations culturelles, congrès et rassemblements collectifs divers. Le Quingbao est chargé du renseignement militaire et le Département des Liaisons internationales assure la collecte du renseignement politique au sein des ambassades et consulats chinois.

L'intervention de ces services dans la vie politique locale crée parfois des tensions, principalement avec l'Inde, aux Maldives et au Sri Lanka par exemple.

Puissance nucléaire détentrice de 300 ogives, et engagée dans la conquête spatiale, la Chine dispose de forces armées supérieures à 2 millions d'hommes.

Les principaux problèmes sont le manque de coordination entre les différentes armes et l'existence d'un matériel disparate et vieillissant. Cependant les autorités politiques et militaires sont bien conscientes de la situation. Elles multiplient les opérations combinées inter-armes et ont lancé le pays dans un programme d'avancées scientifiques très ambitieux fondé sur la technologie quantique et l'intelligence artificielle.

La recherche et l'innovation portent sur la furtivité aérienne et maritime, la détection acoustique autre que par radar, les peintures et matériaux anti-détonnant, les bases flottantes, les engins de débarquement, la réduction de la signature acoustique de sous-marins encore trop bruyants.

Neuf conglomérats d'industrie militaire mettent au point de nouveaux matériels.

L'armée de l'air dispose désormais d'avions de combat de cinquième génération et la marine de son premier porte-avions. Celui-ci, le Liaoning, vient d'effectuer avec 42 autres navires de guerre des



manoeuvres en Asie du sud-est. Deux autres porte-avions sont en construction. La Chine a transformé en bases militaires cinq atolls en mer de Chine du sud en les étendant artificiellement. Elle a créé une base permanente à Djibouti et une autre en Afghanistan.

Le but global est de créer une armée moins nombreuse mais plus mobile et dotée d'équipements plus homogènes.

L'action extérieure de la Chine est également d'ordre économique et se développe de plusieurs manières, notamment en Afrique et Amérique latine, en Europe, en Asie du sud-est et dans le Pacifique et désormais en Asie centrale.

Les investissements chinois se multiplient dans plusieurs domaines. Les transports tout d'abord, comme le montre le projet du « maritime belt » destiné à développer sous l'égide chinoise le commerce maritime.

Les chinois développent des ports (le Pirée) ou les créent (Lekki au Nigeria)

Également, la Chine intervient dans les infrastructures routières et ferroviaires comme au Laos, en Ethiopie ou au Kazakhstan. Également dans la construction d'aéroports, comme à Rio de Janeiro. Les prises de participation financière constituent une autre action, notamment dans le domaine agroalimentaire, comme au Brésil et même en France.

Enfin l'industrie textile fait l'objet de création d'entreprises (129 en Ethiopie).

Les réseaux d'énergie sont également prisés, comme au Brésil et en Argentine, ainsi que les nouvelles technologies de l'Information (Hongrie, Algérie, Cap Vert).

Dans l'intérêt de son économie intérieure, la Chine procède à des achats massifs de matières premières (pétrole, charbon, acier, cuivre, terres rares).

Elle fonde également en Chine des co-entreprises qui lui permettent un

retour de savoir-faire technologique comme dans l'aéronautique et l'automobile avec l'Allemagne et la France. Afin de disposer au mieux les autorités étrangères, Pékin offre des prêts et des remises de dette, la construction gratuite de centres de conférences internationales et des actions de développement agricole (Angola, Nigeria, Zambie, Cameroun, Sénégal en ce moment).

Enfin, la Chine a créé non sans succès la Banque Internationale d'Investissement dans les Infrastructures. Elle développe en outre une voie ferrée entre la Chine et l'Europe, le projet « one belt, one road » La diplomatie économique recouvre le tout, non sans difficulté parfois, comme avec le Canada.

Sur le plan culturel, la Chine n'est pas en reste avec 1,3 million d'étudiants à l'étranger, la réalisation de centres culturels, comme à Paris, des manifestations artistiques multiples incarnant une civilisation prestigieuse mise en valeur par le tourisme.

Comme on le voit, la Chine entend bien être l'Empire du Milieu au sens propre du terme et s'en donne les moyens dans tous les domaines.

Cependant, elle évolue dans un contexte sensible. Sur le plan commercial, ses pratiques et ses excédents financiers suscitent l'ire des Etats-Unis et de l'Allemagne. Pékin rencontre surtout des problèmes de politique intérieure notoires, tels que le déracinement social, la pollution, la corruption, le sort des minorités tibétaine et autres, l'immigration, l'éradication de l'islamisme dans le Xinjiang.

Néanmoins, la Chine entretient désormais des rapports avec le monde entier et ne semble plus souffrir du complexe obsidional qui marque les régimes communistes.

Il va de soi que l'attitude irrationnelle de Washington et de Pyongyang la perturbe

et que la concurrence régionale avec le Japon l'irrite. Les rapports avec l'Inde sont également très complexes. Cependant, la vraie question pour Pékin réside dans sa relation avec Moscou.

Mais dernières semaines, les signes de rapprochements sont nombreux. Le nouveau ministre de la Défense, Wei Fenghe, s'est de suite rendu à Moscou.

Force est de constater que pour le moment l'Union européenne n'est pas suffisamment un partenaire en soi.

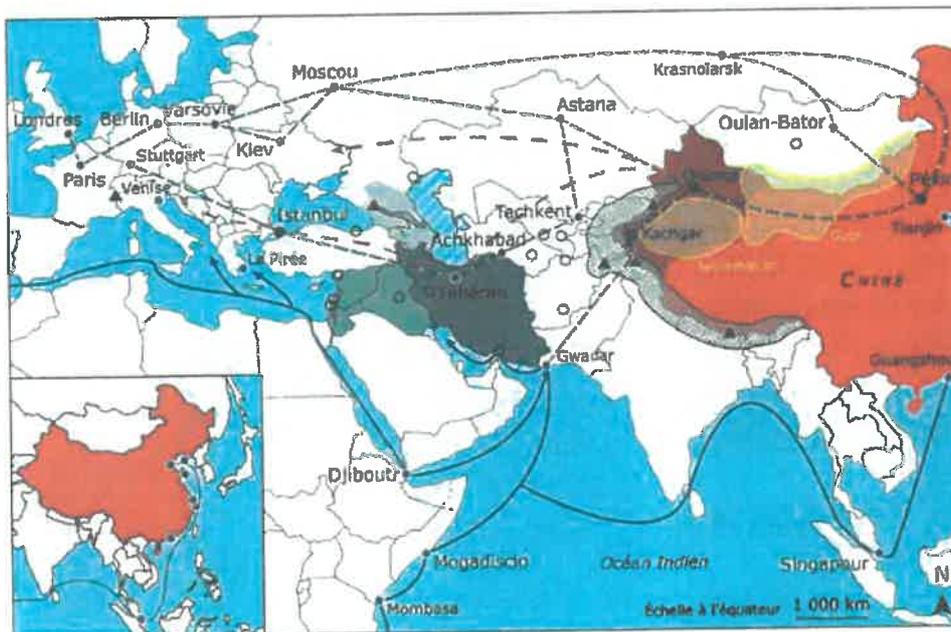
En conclusion, la Chine devrait devenir la première puissance mondiale en 2048, selon certains experts. Nous verrons bien...

Thierry BORJA DE MOZOTA a été Ambassadeur de France à Brunei-Philippines-Laos-Palau-Micronésie-Iles Marshall de 2002 à 2012, puis Secrétaire général au Ministère de la Francophonie de 2012 à fin 2013 et de janvier 2014 à aujourd'hui Responsable ministériel des achats de l'Etat.

UN RENVERSEMENT GÉOPOLITIQUE : LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE (1^{re} partie)

Par Pierre DANOCRE

Quelles ambitions et contraintes pour les Routes de la soie ?



Sources : C. Bezamat-Mantes et D. Schaeffer, *Diploweb.com*, octobre 2014 ; MERICS, décembre 2015 ; Elisana, février 2018 ; Banque mondiale, février 2018

Conception de la carte et de la légende : T. Gardin avec F. Amat et P. Verluisse. Réalisation : F. Amat

© Février 2018 - F. Amat / *Diploweb.com*

Des routes commerciales historiques...

■ La Chine, première puissance économique mondiale en PIB (PPA)

■ Le Xinjiang, pivot des Routes de la soie

○ Étape historique des Routes de la soie

--- Voie ferrée existante ou en projet

● Étape ferroviaire importante

--- Routes (tronçons discontinus)

→ Voies maritimes, essentiellement côtières

● Port important

...conditionnées par des contraintes naturelles...

■ Désert

■ Chaîne de montagnes

▲ Point culminant

■ La Caspienne, un obstacle à contourner

...et politiques

■ L'Iran, point de passage obligé vers l'Europe

■ La région du Caucase, zone d'insécurité pour les flux de marchandises

■ Le Proche-Orient instable, borne des Routes de la soie terrestres

Depuis des millénaires, l'antique route terrestre de la soie, en réalité un réseau de pistes commerciales, permettait à travers l'Asie Centrale d'acheminer des produits divers dans les deux sens, entre la péninsule européenne et l'Empire du Milieu. Au XIV^e siècles, après les voyages de Marco POLO et malgré leurs retentissements en Occident, les échanges perdirent progressivement de leur importance. Côté maritime

la route de la soie n'a pas connu le même destin, après des expéditions entre 1371 et 1433 partant de Chine vers l'Ouest, l'Empereur rassuré sur la sécurité de l'Empire, fit brûler sa flotte et referma le pays sur lui-même. Evènement renforcé par la succession des grandes découvertes de la fin du XV^e siècle, période au cours de laquelle les relations transatlantiques prirent alors l'avantage sur les échanges vers la Chine

Aujourd'hui pour redonner à ces routes l'attrait et l'intérêt que l'histoire et le temps leurs avaient conférés, le Président chinois XI JINPING décide de lancer un grand projet « une ceinture, une route » (U2CR ou OBOR), c'est sa priorité diplomatique depuis 2013. Dans un premier temps ce projet l'un terrestre et l'autre maritime, concerne plus de 65 pays avec une vocation économique affirmée.

D'Après l'agence officielle de presse chinoise Xinghua, ce projet ambitieux a également pour finalité de replacer ce pays « au centre de la scène mondiale », ceci constitue le « nouveau rêve chinois » suivant les déclarations de son président.

QUANT EST-IL DU PROJET GENERAL ?

Présenté dès Septembre 2013 à ASTANA au KAZAKHSTAN, le projet U2CR en se référant aux paroles du Président XI doit « rendre les liens économiques plus étroits, la coopération mutuelle plus profonde et créer un plus large espace de développement entre les pays eurasiens... innover le mode de coopération et conjointement construire la ceinture et la route économique de la soie ». C'est une grande ambition qui suivant ses déclarations profitera aux personnes et aux Etats situés le long de son tracé. Le

projet U2CR coïncide également avec un effacement temporaire des Etats Unis et leur perte d'intérêt vis-à-vis de l'économie mondialisée dont ils avaient pourtant été les grands promoteurs.

Ce projet comprend donc à la fois des itinéraires terrestres et maritimes. Il s'agit aussi d'accroître les liens énergétiques et les autoroutes de l'information. Il s'appuie sur des réseaux ferroviaires et des tracés maritimes, déjà existants dans une large mesure, dont il faut moderniser et développer les infrastructures voire les créer. Dans un second temps un réseau routier tentaculaire doit venir en complément. Tout ceci grâce à l'intervention de la BAII (Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures) dotée d'un capital initial de cent milliards de Dollars avec, dès le départ, un fonds pour U2CR de quarante milliards de Dollars. Les banques des pays participant à cette initiative sont invitées à contribuer à la montée du capital. Le besoin en financement de l'ensemble du projet U2CR serait estimé à mille milliards de dollars.

Le nouvel itinéraire couvre 65 pays reliant principalement la Chine et l'Europe à travers l'Asie Centrale, la Russie et le Moyen-Orient. Au plan mondial, Il concentre 75 % des réserves connues de l'énergie, concerne 70 % de la population et génère 55 % du PIB.



Pour lancer officiellement ce projet en Mai 2017 s'est tenu à Pékin sous l'égide du président XI, un forum international réunissant 29 chefs d'Etats, les travaux nécessaires à sa réalisation s'échelonnent au cours des trois prochaines décennies, il s'agit d'une nouvelle ère mondiale de développement et de coopération.

EN QUOI CONSISTE LA ROUTE CONTINENTALE ?

A partir du réseau déjà en service en Chine, sur le continent asiatique et européen, il s'agit de choisir les tracés qui seront éligibles aux fonds de la BAII dont la Chine, la Russie, la France, et l'Allemagne constituent, entre autres, les membres fondateurs. Ainsi plusieurs tracés sont créés, en fait trois, afin d'intensifier les échanges entre la Chine, l'Asie Centrale et l'Union Européenne soit par la Russie et la Biélorussie ou l'Iran et la Turquie, ainsi qu'entre la Chine le Pakistan et la péninsule indochinoise.

Ces itinéraires, pour la partie en direction de l'Europe, partent en Chine des provinces industrielles côtières et des provinces du Sichuan, du Hubei et du Henan pour se concentrer à Urumqi (Xinjiang) puis ensuite se dirige vers Astana au Kazakhstan ; A partir de cette ville, un itinéraire se dirige vers la Turquie puis l'Italie et l'autre vers Kiev ou Moscou puis traverse la Pologne, l'Allemagne et la Belgique (voir la carte).

Le tronçon allant en France (Lyon-Paris) est celui qui vient d'Italie ou par la boucle (Hambourg-Berlin-Strasbourg) pour ensuite rejoindre le tronçon européen principal.

Depuis 2016, sur ce dernier tronçon conduisant à l'Europe circulent des trains de marchandises dans les deux sens, à partir de Yiwu à proximité de la côte

Les grands axes de la nouvelle Route de la soie



Est de Chine (Zhejiang) directement vers Londres, Duisbourg (Allemagne) et également vers Lyon. En terme de temps, le gain obtenu est important puisque la durée du trajet voisine 17 à 22 jours alors qu'il faut compter 45 jours par voie maritime avec des tarifs ferroviaires moins élevés et surtout relativement fixes.

Cependant force est de remarquer l'obligation d'utiliser trois trains par trajet, en raison d'un écartement différent de voies entre le tronçon Russie - Kazakhstan et ceux de l'Europe et de la Chine, avec la contrainte supplémentaire de transborder deux fois les conteneurs d'un train à l'autre.

Le mot clé du projet est connectivité, sachant que dès maintenant 1 900 trains circulent par an, avec une cible fixée à 5 000 par la Chine en 2020.

Ce premier grand corridor terrestre, est complété par deux autres corridors qui partant du Yunnan au sud-ouest de la Chine, plus précisément de la ville de Kunming (Yunnan) qui traversera la péninsule indochinoise pour arriver à Singapour et l'autre corridor de l'Ouest partant de Kashgar (Xinjiang) pour atteindre le nouveau port de Gwadar au Pakistan.

L'AMÉRIQUE EN ARMES

Par le général (2S) Bernard de BRESSY

Le 14 février dernier, un jeune homme de 19 ans pénétra dans son ancien lycée de Parkland, en Floride, armé d'un fusil d'assaut AR-15, acheté légalement dans le commerce. Il ouvrit le feu, tuant 17 élèves et enseignants et en blessa 15 autres.

Cette tuerie en milieu scolaire n'est que la dernière en date d'une longue série, 18 depuis le début de l'année.

Et, après chacun de ces massacres, le commerce des armes fait un bond en avant. Il y a actuellement aux Etats-Unis 265 millions d'armes aux mains de particuliers, dont 70 millions ont été acquises depuis 1994, pour une population de 325 millions d'âmes.

Conséquence de cette prolifération d'armes, unique au monde, on compte 97 morts par jour par armes à feu aux USA, soit environ 35 000 par an. Sexactement 36 872 en 2015), soit un peu plus que d'accidents de la route. Un jeune entre 15 et 24 ans a 49 fois plus de risque d'être tué par arme à feu aux USA que dans tout autre pays développé.

Et le président Trump prévoit, comme parade, d'armer les enseignants...

Pourquoi tant d'armes et de violence dans le pays le plus puissant et le plus riche au monde ?

Notons tout d'abord que, pendant longtemps, le fusil et le cheval furent à la base de la survie dans cet immense et rude pays où une population immigrée était en lutte avec les indiens autochtones et s'était organisée en milices lors de la guerre d'indépendance. Et, à l'issue de la guerre de sécession, se posa la question : pouvait-on autoriser une population noire juste sortie de l'esclavage à détenir des armes à feu ? Ce problème racial reste, encore aujourd'hui, à l'origine de bien des actions armées et fusillades de la police.

Pour les citoyens américains, le droit de posséder des armes leur a été donné par le deuxième amendement de la Constitution, voté en 1791.

Selon cet amendement :

« Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre, le droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé ».

Ce texte doit être replacé dans son contexte historique. Selon la « common law » anglaise depuis 1689, les sujets protestants du royaume avaient le droit de constituer des milices armées pour leur défense et de conserver leurs armes à domicile. C'est encore le cas dans l'armée suisse.

Les colons anglais qui s'installèrent en Amérique conservèrent ce droit. Ils le firent inscrire dans la Constitution sous forme d'amendement en 1791.

Sous la pression de l'opinion publique, et s'éloignant de ce contexte historique, c'est une interprétation différente de cet amendement qui a, depuis lors, prévalu, celle du droit inaliénable pour tout citoyen américain de détenir des armes pour sa défense.

The 2nd Amendment

A well regulated militia, being necessary to the security of a free state, the right of the people to keep and bear arms, shall not be infringed.

Dossiers d'actualité

Cette interprétation fut attaquée à plusieurs reprises, mais a été validée par plusieurs arrêts de la Cour Suprême, le dernier datant de 2008.

La tuerie de Parkland a déclenché un important mouvement de protestation dans les milieux scolaires et étudiantins. Une vaste manifestation s'est déroulée le 24 mars à Washington DC pour exiger du gouvernement fédéral qu'il modifie les règles d'achats d'armes à feu dans le commerce.

Ce mouvement aura-t-il une réelle efficacité ? On peut, bien sûr, le souhaiter,

mais il est permis d'en douter. Des millions d'armes circulent dans le pays où la puissante NRA (National Rifle Association) finance de nombreux élus du parti républicain, et du président actuel lui-même.

Il faudrait aussi pour cela faire évoluer les mentalités de l'Amérique profonde. Ainsi, dans une petite ville de l'Arizona, interrogée dans le récent film « America », une vieille dame dans son fauteuil sort un pistolet de son sac à main : « je ne m'en sépare pas, on ne sait jamais... ».



Le Colonel (er) Michel LEMONNIER membre de l'ANOCR a été élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur, rang du 5 avril 2017.

Les insignes de l'Ordre lui ont été remis par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le général Benoît PUGA, au Palais de la Grande Chancellerie, le 28 juin 2017.

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

- déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;
- déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;
- a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date : _____

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS AU 1^{er} JANVIER 2019*

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis. €	Abon. €	Total €	Cotis. €	Abon. €	Total €
Officier subalterne	15,00	10,50	25,50	7,50	5,50	13,00
Commandant	18,00	10,50	28,50	9,00	5,50	14,50
Lieutenant-colonel	20,00	10,50	30,50	10,00	5,50	15,50
Colonel	23,00	10,50	33,50	11,50	5,50	17,00
Général	29,00	10,50	39,50	14,50	5,50	20,00

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année. La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donne droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- Cotisation
- Cotisation et abonnement

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

RAPPORT MORAL

Messieurs les présidents d'honneur,
Mesdames et Messieurs les présidents, mes chers camarades

Nous avons avant toute chose une pensée très particulière pour le Lieutenant-Colonel (Gendarmerie) Arnaud Beltrame dont le sacrifice délibéré doit être reconnu et gravé désormais dans la mémoire de la nation.

Il mène ainsi la cohorte de nos frères disparus au service de notre pays. Nous leurs devons beaucoup, ne l'oublions jamais.

Respectons un instant de silence à leur mémoire ainsi qu'à celle nos camarades disparus.

Nous remercions aussi les généreux donateurs qui ont eu le souci de faire perdurer notre action.

Nous voici aujourd'hui réunis dans ce domaine de la Grande Garenne tout nouveau pour nous. Ce choix a été guidé par deux raisons principales : la nécessité de faire des économies tout d'abord et la nécessité de nous situer au cœur de notre pays et de nos groupements.

Cette nouvelle organisation nous permet aussi de nous retrouver entre nous pour des moments nouveaux d'échanges et de partage que vous allez j'espère apprécier.

Comme chaque année le Conseil d'administration est le siège de quelques changements, en effet deux nouveaux administrateurs que je vous présenterai tout-à-l'heure sont proposés aujourd'hui à vos suffrages : M^{me} Defressigne, veuve de médecin militaire et ancienne infirmière ainsi que le colonel Guerreiro spécialiste d'histoire militaire et responsable du musée militaire de Perpignan.

Je vous demande d'applaudir leur dévouement et leur enthousiasme.

I - L'ACTUALITÉ

Il est surtout question de l'actualité politique bien sûr.

Elle a assez radicalement évolué en quelques mois, que cela soit en France, dans les pays européens et dans le monde.

Je vous ferai grâce d'un exposé complet de la situation mondiale pour me concentrer sur notre pays et son environnement proche : l'Europe.

Après une année 2017 assez chahutée politiquement et dans laquelle nos armées n'ont pas été épargnées, il faut bien le dire, l'horizon des institutions se stabilise.

Il était en effet temps de passer à l'action après tant d'atermoiements électoraux.

Mais je vous demande encore de maintenir à haut niveau vos efforts de mobilisation auprès de vos amis et de vos élus car les prochaines échéances européennes se préparent de loin.

Les séquences de la Réflexion Stratégique, du bouclage compliqué du budget 2017, avec le départ mal ressenti du CEMA, et celle plus claire et compréhensible du budget 2018 sont maintenant achevées et la Loi de Programmation militaire (est en cours d'examen).

Une très notable évolution a été constatée dans ces domaines par, comme nous le souhaitons tous, l'amorce d'une remontée en puissance de nos armées avec une adaptation très marquée des efforts dans les domaines d'engagement effectifs de nos forces que ce soit « à hauteur d'homme » ou dans la cyber sécurité.

Nous sommes, bien que tardivement, sur une voie meilleure désormais.

Mais surtout, politiquement nous confortons nos atouts dans les grandes négociations sur le renforcement de l'Union Européenne qui devra être protectrice avant tout. Or les élections européennes de 2019 approchent et nous devons, là encore, produire un effort constant et réfléchi afin de contribuer à mettre sur pied un ensemble fort, cohérent



Assemblée générale

et organisé pour peser sur le destin du monde mais surtout préserver nos familles et nos valeurs.

Ce ne sera pas simple car les engagements de chaque pays de l'UE seront à géométrie variable et dans le domaine du combat ce n'est pas la meilleure des choses.

Les accords bilatéraux de Lancaster House avec la Grande-Bretagne garantissent déjà une capacité minimum avec un partenaire majeur, le reste va se négocier difficilement dans les méandres des autres discussions à 27 !!!!

Dans ces temps difficiles où les compromis ne sont pas recommandés, la puissance de notre défense sera un atout majeur qui pèsera lourd dans la balance.

II - L'ANOCR

Notre association est bien vivante malgré les difficultés rencontrées, je n'en veux pour preuve que le fait que 12 groupements sont parvenus à remplacer un président quittant ou déjà manquant. C'est une belle preuve de vitalité car cela représente presque le quart de nos effectifs. Merci à ceux qui se dévouent ainsi pour le bien commun.

A) Concernant le CSFM - CPRM - COMAC

Cette année a été marquée par le fonctionnement normal de ces instances de concertation renouvelées.

Le CPRM est maintenant bien installé et travaille plus efficacement. Il a désigné ses représentants au CSFM et le CCI (r) Monier de l'ANOCR qui y siègeait déjà en fait à nouveau partie.

Concernant le CSFM, son fonctionnement est maintenant stabilisé en attendant la montée en puissance des APNM ; il demande à nos représentants une charge de travail importante dont nous devons tous les remercier et les féliciter.

Le COMAC : ses actions auprès des pouvoirs publics et ses réunions régulières permettent de préparer le travail du CPRM.

B) Organismes de santé

La CNMSS : notre présence assidue et appréciée nous permet d'apporter une aide institutionnelle à nos adhérents et de les faire bénéficier d'aides individuelles en cas de besoin. Des informations la concernant sont régulièrement publiées dans le Bulletin.

Lachenaud : cette association répond toujours à nos attentes. Elle déploie régulièrement de nouvelles places pour les atteintes graves de type Alzheimer.

UNEO et autres MUTUELLES: le nouveau référencement couvre un large éventail de Mutuelles et son fonctionnement est assez complexe, il a fait l'objet d'explications dans notre Bulletin. En tout état de cause il ne semble pas nécessaire d'opérer des changements dans ce domaine sauf pour des raisons personnelles bien entendu.

C) Les politiques sociale et d'influence

Notre politique sociale répond aux besoins exprimés par nos adhérents dans le besoin et même si la charge en est relativement lourde elle n'en reste pas moins prioritaire.

Nos actions d'influence se sont poursuivies et la mise en place de notre réseau dans le monde politique progresse, libérée désormais du calendrier électoral et dans une configuration politique profondément renouvelée à laquelle nous nous adaptons de notre mieux.

L'ANOCR a aussi répondu à un appel au regroupement de nos associations à des fins d'influence, porté par le GI Soyard et, à l'ANOCR, par le GI Allamand. Des réunions sont ainsi programmées dont l'une dès demain, afin de définir les contours de cette action en commun, de nos cibles et sujets d'intérêt.

D) Le bulletin

La qualité de notre bulletin est toujours remarquable et nous mettons en place dans la mesure du possible des rubriques nouvelles touchant plus particulièrement la vie des adhérentes et le domaine





artistique. Notons que, cette année, il n'a pu sauvegarder son équilibre financier et son déficit s'élève à 1 600 € ce qui va nous contraindre à vous proposer un très léger relèvement du prix de l'abonnement. Nous sommes toujours à la recherche de rédacteurs supplémentaires car la relève doit être continue.

J'en profite pour remercier l'ensemble du Comité de rédaction qui se dévoue pour dégager, à votre bénéfice, une réflexion originale mais spécialement notre rédacteur en chef le LCI @ Jacques Dupré.

Abonnez-vous et faites de la publicité auprès de vos amis, c'est un instrument d'information très utile et de très grande qualité, il est indispensable pour notre cohésion et le rayonnement de l'ANOCR.

E) Groupements en difficulté

L'étude des problèmes des groupements en difficulté a fait apparaître la nécessité de création d'une organisation nouvelle auprès de la direction nationale. Ces « référents inter groupements » sont en place et ils appartiennent bien sûr au C.A. Nous allons expérimenter le fonctionnement de cette nouvelle organisation au cours de cette AG et en tirerons les meilleures leçons.

La baisse du nombre d'adhérents, moindre que précédemment, persiste encore cette année malgré une nouvelle campagne de recrutement, qui a certes porté ses fruits, mais encore insuffisamment.

C'est encore et toujours le point noir de nos associations.

Un Comité stratégique, au sein du C.A., est chargé d'y réfléchir.

F) Finances

Les finances de notre association sont comme vous le savez, dans un état confortable mais contrasté. Elles sont adossées à un bilan solide, marquées par le fonctionnement complexe de notre organisation

et un déficit structurel que nous peinions à réduire en ces temps où la rémunération de tout placement bien sécurisé est toujours extrêmement basse.

Pour 2017 le choix d'abandonner le CNA ne s'est pas fait de gaieté de cœur mais a généré une économie de 10 000 € environ.

Votre conseil d'administration est soucieux de contribuer à participer à ces économies aussi avons-nous supprimé une réunion du C.A.

En outre, nous avons réorganisé le fonctionnement de la direction nationale avec le départ en retraite non remplacé de M^{me} Lescher, ce qui génère une diminution importante de la masse salariale

Enfin mon appel pressant au volontariat pour le poste de Trésorier National de l'an dernier a été entendu et le Médecin général Payen a bien voulu endosser cette responsabilité nouvelle, nous pouvons lui en être extrêmement reconnaissants.

Vous allez découvrir ainsi un net redressement de nos finances à l'occasion de la présentation du budget prévisionnel, redressement qui s'accroîtra encore en année pleine pour 2019.

III. RÉFLEXION SUR L'AVENIR

L'état de notre pays, son environnement international les menaces avérées et celles qui le seront bientôt ont poussé le gouvernement à opérer l'amorce d'un redressement matériel et humain mais il faut aller plus loin encore en s'attelant à son **réarmement moral**.

Nous devons, là encore, apporter notre pierre à cet édifice à notre manière avec nos moyens. Enrichissons nos propositions et nos interventions dans ce domaine mais surtout saisissons nous de l'exemple extraordinaire du sacrifice du Colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame. Agissons partout pour que son nom soit honoré pour que sa démarche soit expliquée et reconnue à tous les stades de la vie publique.

Là aussi nous devons être utiles et agissants.

CONCLUSION

Dans ce nouvel environnement, nous nous retrouvons plus proches, plus concentrés aussi sur nos objectifs, nos vies et nos devoirs.

Ce changement nous devons le faire vivre ensemble en confrontant nos idées en nous appropriant celles des autres.

Chacun d'entre nous devrait, en quittant cette AG, décider de quelques actions très concrètes car c'est l'action qui maintient en vie les femmes, les hommes et les associations.

Les événements tragiques ou menaçants qui s'installent à nos portes doivent nous pousser à l'action réfléchie, chacun d'entre nous doit se sentir comp-

Assemblée générale

table désormais de sa vie, de celle de sa famille mais aussi de celle de ses concitoyens par un engagement personnel mais aussi collectif.

Le temps n'est plus à des vies ronronnantes mais à des vies citoyennes fortes et solidaires.

Bon travail et bon courage à tous.

CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Messieurs les officiers, mesdames, messieurs les présidents d'associations, chers amis.

Notre assemblée générale, cette année, se tient dans la France profonde où se trouvent en vérité nos racines.

Nous venons d'y vivre des instants de travail et de convivialité sympathique d'où n'était pas absente la réflexion indispensable plus particulièrement nécessaire en ces périodes troublées.

Nos esprits ont été marqués profondément par le sacrifice exceptionnel du CI de Gendarmerie Arnaud Beltrame et nous souhaitons mettre en œuvre dans la durée une action particulière pour perpétuer son souvenir et son exemple.

Cette année, il ressort un certain nombre de constats, une idée de l'avenir proche et des demandes.

Les constats

I. Malgré la mise en place d'une campagne de recrutement sur un rythme annuel désormais, qui nous demande à tous beaucoup d'efforts, nous arrivons à peine à freiner la décroissance de nos effectifs.

Nous ne nous résignons pas cependant. Il nous faudra dans un premier temps améliorer l'efficacité de nos efforts par une aide supplémentaire apportée aux groupements en termes de fichiers, de dossiers etc .

Nous allons réfléchir aussi à l'utilisation des nouveaux réseaux sociaux, mais c'est là une voie délicate à exploiter car nous sommes encadrés par la réglementation de la CNIL.

II. Notre capacité d'aide et le dévouement de nos adhérents nous a permis de porter secours à nos camarades dans le besoin et surtout à nos veuves à hauteur de 33000 € ; notre présence nationale reste un atout de solidarité mais aussi d'influence, il faut en développer les modes d'action afin d'améliorer notre efficacité.

III. Nous en avons provisoirement terminé avec une séquence électorale trop longue, trop décevante qui laissera un goût un peu amer et aussi un espoir de changement nécessaire.

Il nous faudra rester vigilants mais aussi participer à restaurer dans notre pays une sérénité dont l'ensemble de la société a besoin et qui a été largement mise à mal par les luttes électorales.

IV. Après avoir été abordés bien tard dans la campagne les problèmes de défense et de sécurité sont maintenant au cœur des préoccupations de l'Etat.

Après les péripéties mal venues du bouclage du budget 2017 malheureusement inhérentes à tout changement politique qui ont débouché, ce qui est fort rare, sur la démission digne du CEMA, le GI Pierre de Villiers, le budget 2018 de la Défense reflète la volonté de la nouvelle majorité de redresser l'effort de Défense de la France. Il était grand temps car depuis 30 ans au moins nos dirigeants successifs se sont voilé la face malgré la montée des périls et la dégradation continue et souvent dénoncée de notre outil militaire.

Dans cet environnement difficile nos hommes n'ont jamais failli, leur courage et leur dévouement sont restés à un très haut niveau et nombreux sont ceux qui ont fait ainsi le sacrifice de leur vie.

Le peuple français doit savoir cela, il doit s'en souvenir et il doit se nourrir de ces sacrifices en faisant aussi le nécessaire pour soutenir ses enfants qui le protègent.

L'avenir

Dans un contexte marqué par la montée du terrorisme sur le sol national, ces dernières années ont connu de fortes évolutions aussi dans la vie des associations.

I – L'évolution des structures de concertation concernant les retraités au sein du ministère, le Conseil Permanent des Retraités Militaires donne maintenant satisfaction.

Un Groupe de Travail y a été créé à la demande de l'ANOCR afin d'améliorer substantiellement le dispositif d'aide au conjoint survivant et aux orphelins en cas de décès sans pension de réversion.

II. Après une pause dans la déflation des effectifs militaires la remontée est enfin entamée et après une revue stratégique de qualité une nouvelle LPM a vu le jour davantage centrée sur le combattant et sur l'indispensable effort mis sur le renouvelle-

ment du matériel mieux adapté aux engagements actuels.

La pérennité de la dissuasion a été affirmée et les crédits envisagés .. pour le prochain quinquennat, mais cela correspond assez bien à l'échéancier prévu par notre ancien CEMA.

Ainsi notre pays restera doté d'une armée complète prête à répondre sans impasse trop criante aux défis actuels et futurs, cependant il faut être conscient que nous aurons toujours besoin d'alliés et de soutiens tant les défis envisageables seront difficiles à surmonter.

Ce sera un atout majeur dans les négociations européennes qui devraient ainsi réserver une place particulière à notre pays et à ses conceptions du « vivre ensemble » en Europe.

III. La vie du lien Armée-Nation demande beaucoup d'efforts qui doivent être expliqués, compris et partagés.

Le projet de Service National Universel a du mal à naître tant sont difficiles à concilier les diverses exigences qu'il sous-tend.

Un projet sera bientôt proposé après une étude menée par la SEMARM. Il nous faudra, là aussi réfléchir, proposer et exister dans un domaine qui est nôtre car nous le considérons comme essentiel pour la vie et la cohésion de la nation.

Mais il faut aussi, en même temps que se redresse notre effort de défense, mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir afin de procéder au **réarmement moral** de notre pays.

Après des décennies de léthargie et de mollesse il nous faut remonter une pente fort raide depuis l'école jusqu'à l'exercice des responsabilités citoyennes, sachant que les formateurs potentiels eux-mêmes sont les enfants de cette formation marquée par un certain angélisme.

Nos demandes

I. Nous souhaitons tout d'abord, comme l'an dernier, que les militaires soient reconnus et impliqués à bon niveau dans les instances de décision

et de direction du ministère de la Défense dont ils ont été trop souvent et petit à petit évincés ces dernières années. Nous attendons une révision des schémas technocratiques qui ont prévalu jusqu'à présent.

II. Nous souhaitons aussi que les conjoints survivants de militaires disposent d'une aide cohérente apportée par l'Etat qui les conforterait en cette occurrence tragique. Nous avons abordé ce problème au sein du CPRM et, par cette voie, allons faire en sorte que le CSFM se saisisse de ce délicat problème.

III. Nous souhaitons que l'état organise une société apte à se défendre et ouverte vers une coopération européenne large mais sans céder à des compromis désastreux.

Conclusion

Nous nous demandons quand allait s'arrêter la chute après plus de 30 ans d'obstination et d'aveulement de nos dirigeants politiques successifs, tous ou presque succombant à l'envie de faire livrer par nos armées des combats pas toujours fondamentalement justifiés mais combien flatteurs pour leur ego ou sans cohérence avec une politique étrangère efficace.

Nous attendons désormais, après cette tardive prise de conscience, de la continuité dans l'action politique et, dans la mesure du possible, un large soutien de la nation qui ne peut envoyer ses fils au combat sans en avoir la pleine conscience et la ferme volonté.

Nous continuerons de soutenir dans leur action les chefs de nos armées qui se sont montrés résilients dans l'adversité. Ils sauront, j'en suis sûr, se montrer francs et fermes comme il convient.

A tous nos jeunes camarades courageux nous souhaitons bonne chance et bon vent maintenant qu'ils ont, tout près d'eux, l'exemple exceptionnel d'un vrai héros de leur génération : le Colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAMME à qui a été rendu un hommage national mérité.

Je vous remercie de votre attention.

RESTITUTION DE LA COMMISSION RECRUTEMENT-COMMUNICATION

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

	2013	2014	2015	2016	2017
EFFECTIFS	8 867	8 444	8 055	7 683	7 394
VARIATION	- 613	- 423	- 389	- 358	- 289
PERTES*	868	849	733	687	638
GAINS	255	426	344	348	349

* Qui se répartissent : 318 décès – 177 radiations – 143 démissions

Assemblée générale

RÉPARTITION

	OFFICIERS	%	VEUVES	%
2012	6 497	68,53	2946	31,08
2013	6 114	68,95	2718	30,65
2014	5854	69,22	2563	30,35
2015	5560	69,03	2368	29,40
2016	53,08	68,96	2262	29,39
2017				

RECRUTEMENT

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2017/2018

	Eléments fournis par SRE		retour courrier	adhésions		coût
	AD	AC		AD	AC	
	1255	1072				
Total	2327			41	33	
Courriers envoyés	1631		22	74	1330 €	

Résultats portant sur 36 groupements (sur 55),
3,2% d'adhésion par rapport à liste fournie par le service des retraites de l'Etat.

RESTITUTION DE LA COMMISSION FINANCE

Par le médecin général inspecteur Claude PAYEN, trésorier

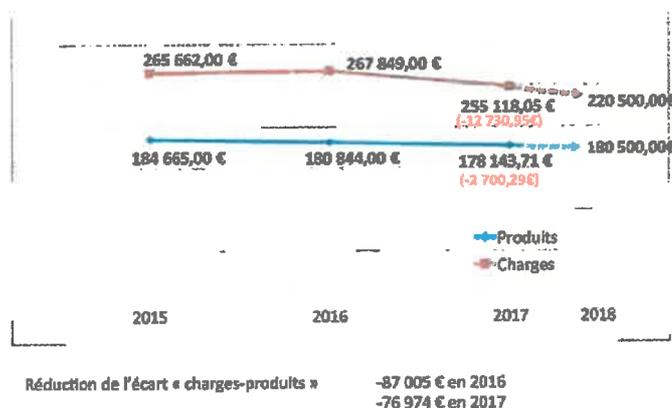
SITUATION DE FIN D'ANNEE - Compte de résultat : déficit de - 76 974,34 €

Charges : 255 118,05 € : - 12 731,15 € par rapport à 2016

Produits : 178 143,71 € : - 2 700,22 € par rapport à 2016

Produits et charges sont en diminution, mais les charges baissent plus que les produits (convergence vers l'équilibre).

ÉVOLUTION PRODUITS/CHARGES



COMPTE DE RÉSULTAT 2017 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

CHARGES	BUDG. REAL.2016	PREV.2017	BUDG. REAL.2017	PREV.2018
ACHATS ET VARIATION STOCK	6 899,95 €	3 500,00 €	4 859,83 €	5 000,00 €
IMPRESSION BULLETIN	47 663,36 €	48 000,00 €	50 729,17 €	51 000,00 €
MASSE SALARIALE	102 315,34 €	103 000,00 €	103 650,23 €	76 000,00 €
DEPLACEMENTS, REUNIONS ET MANIFESTATIONS	33 060,88 €	17 500,00 €	25 039,40 €	19 000,00 €
AUTRES DEPENSES DE FONCT	35 413,89 €	42 000,00 €	34 784,19 €	34 000,00 €
ALLOCATIONS POUR FONCT. DES GR	1 644,50 €	1 500,00 €		
ENTRAIDE ET ACTION SOCIALE	27 075,00 €	20 000,00 €	22 774,96 €	20 000,00 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	5 815,24 €	9 000,00 €	8 247,27 €	8 000,00 €
IMPOTS	7 959,00 €	8 000,00 €	5 033,00 €	5 000,00 €
TOTAL	267 848,20 €	252 500,00 €	255 118,05 €	218 000,00 €

PRODUITS	BUDG. REAL.2016	PREV.2017	BUDG. REAL.2017	PREV.2018
ABONNEMENTS	46 623,88 €	45 000,00 €	43 257,00 €	44 000,00 €
COTISATIONS	79 792,28 €	78 000,00 €	77 534,69 €	78 000,00 €
COTISATIONS BENEVOLES, DONS	315,20 €	/	413,50 €	/
PRODUITS FINANCIERS	35 271,61 €	35 000,00 €	29 805,42 €	30 000,00 €
AUTRES PRODUITS	54 279,00 €	18 000,00 €	20 555,11 €	21 000,00 €
VARIATION AVOIR DES GR	- 1 194,61 €	- 1 000,00 €	6 657,99 €	4 000,00 €
TOTAL	180 842,98 €	175 000,00 €	178 143,71 €	177 000,00 €
DERCIT	87 005,27 €	77 500,00 €	76 974,34 €	41 000,00 €
TOTAL	267 848,21 €	252 500,00 €	255 118,05 €	218 000,00 €
				Total prev. 2018
				Charges - Produit
				41 000,00 €
ACTION SOCIALE AU NIVEAU DES GROUPEMENTS (source annexes 13/CRF Extranet)				
2015	41 371,00 €	Diff. Entre 2016 et 2017		
2016	29 050,60 €	-12 320,40 €		
2017	22 862,99 €	-6 187,61 €		

SITUATION DE FIN D'ANNEE - Bilan : déficit de - 76 974,34 €

Actif : 3 613 450,16 € - 86 613,43 € par rapport à 2016

Passif : 3 690 424,50 € - 94 732,91 € par rapport à 2016

BILAN ANOCR 2017

ACTIF	2015	2016	2017	Dif. Entre 2016 et 2017
IMMOBILISATIONS	273 222,24 €	271 397,00 €	263 683,73 €	-7 713,27 €
PRETS		5 500,00 €	3 760,00 €	-1 740,00 €
STOCKS	6 733,59 €	6 419,43 €	6 311,18 €	-108,25 €
COMPTE DE TIERS	22 045,62 €	21 555,71 €	5 282,63 €	-16 273,08 €
AVOIRS FINANCIERS DES GROUPEMENTS	460 558,80 €	459 364,19 €	465 942,18 €	+ 6 6577,99 €
PLACEMENTS	229 067,78 €	2 268 412,88 €	2 265 148,78 €	-3 264,10 €
EPARGNE	710 016,53 €	647 824,35 €	573 478,13 €	-74 346,22 €
LIQUIDITES	33 543,07 €	15 590,03 €	29 843,53 €	+ 14 253,50 €
TOTAL	3 785 187,63 €	3 696 063,59 €	3 613 450,16 €	-82 613,43 €
DEFICIT	80 996,41 €	87 005,03 €	76 974,34 €	-10 030,96 €
TOTAL	3 866 184,04 €	3 783 068,86 €	3 690 424,50 €	-94 732,91 €
PASSIF	2015	2016	2017	
FONDS PROPRES (dont fond social)	3 746 698,80 €	3 665 702,39 €	3 578 697,12 €	-87 005,27 €
DETTES	19 485,24 €	19 292,74 €	13 653,65 €	-5 639,09 €
PROVISION SUR TITRES (écart estimé entre valeur au 31 - 12 -2013 et coût d'acquisition)	100 000,00 €	98 073,73 €	98 073,73 €	-
TOTAL	3 866 184,04 €	3 783 068,86 €	3 690 424,50 €	-94 732,91 €

Assemblée Générale

	2016	2017	dif. 2016/2017
Frais loc. site	17 560,00 €	11 409,00 €	- 6 151,00 €
autres frais AG	5 434,00 €	4 823,00 €	- 611,00 €
Remb. Repas	2 481,00 €	1 849,75 €	- 631,25 €
frais des gpts	7 300,00 €	4 572,00 €	- 2 728,00 €
total	27 813,00 €	18 954,25 €	- 8 858,75 €

BULLETIN 2017

PRODUITS		CHARGES	
Pub	5 850,00 €	Impression	35 963,64 €
Ventes	43 257,00 €	routages	14 765,53 €
total	49 107,00 €	total	50 729,17 €
solde			- 1 622,17 €

NOCR : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

référence : votes de l'assemblée générale des 4 et 5 avril du Conseil d'Administration du 5 avril 2018)

BUREAU



Vice-amiral (2S)
M. OLHAGARAY
Président national
CPRM



Cgm. q² (2S) **J.P. AMEILHAUD**
Coordinateur national des A.I.
représentant l'ANOCR à l'AN,
Vice-président



Colonel (H) **M. BRUNET**
UNCO (2)
Vice-président



Colonel (H) **C. GRADIT**
Vice-président



Médecin général inspecteur (2S)
Claude PAYEN
Trésorier

ADMINISTRATEURS (1)



Capitaine **J-Yves ALIX**



Contre-amiral **J. AZZIS**



CEC (H) **J.-M. BERNARD**
Secrétaire général COMAC
(1) - (3)



General de brigade (2 S)
Bruno BRITSCH



M^{me} **Jocelyne
CHANDOUINEAU-GERARDET**



Françoise DEFRESSIGNE



General de division
Gérard DUBOURDIEU



General de division (2S)
Jean-Pierre DUPRÉ



Colonel
Antoine GUERRERO



Lt-Colonel (H)
Thierry LLORCA



General de brigade (2S)
François MESTRALLET



Commissaire en chef
de la marine de 1^{re} classe
Alain MONIER
Trésorier CSFM (2)



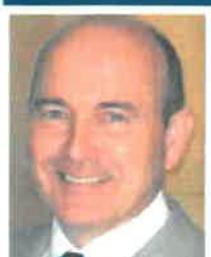
Lt-colonel (H) **J.-P. PANOT**
Vice-président CNR - CFR -
OSS (1)



M^{me} **Ghislaine
RICHARD-MEVEL**



Commissaire Général
de division
Pierre SERRA



General de brigade (2S)
Didier SIMON



Commandant **Gérard TEYSSIER**

CSFM : Conseil Supérieur de la Fonction militaire
CFR : Confédération Française des Retraités
CNMSS : Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale
CNR : Confédération Nationale des Retraités
COMAC : Comité d'Action des Anciens Militaires et Marins de Carrière
CPRM : Conseil Permanent des Retraités Militaires
CPS : Commission Prestations supplémentaires
OSS : Observatoire Séniors Société
SEMLH : Société d'Entraide de la Légion d'Honneur
2S : 2^e section - **A** : Air - **G** : Gendarmerie - **M** : Marine - **T** : Terre

MARA : MA TRANSITION PROFESSIONNELLE : 5 ANS DÉJÀ ...

*Interview du capitaine (ER) Jean-François GUYADER,
responsable des Services Généraux de PCM Europe S.A.S. et adhérent
du groupement ANOCR de Maine-et-Loire*

Quel fait 5 ans à présent que vous avez quitté l'Armée de Terre pour rejoindre le groupe PCM, pouvez-vous nous dire où vous en êtes ?

Effectivement c'était en mai 2013. PCM est un fabricant de pompes volumétriques pour la distribution des fluides pour les marchés de l'agroalimentaire, de l'industrie et du pétrole. Inventeur de la Pompe à Cavité Progressive (PCP), PCM est implanté dans plus de 20 pays et compte plus de 600 salariés (35 nationalités) dans ses rangs.

Le site principal du groupe se trouve à Champagné-sur-Loire dans le Maine et Loire et c'est là que j'ai rejoint PCM, d'abord en qualité de technicien des Services Généraux avant de devenir responsable de ce service deux ans et demi plus tard.

Mon périmètre d'action est le territoire national et mes responsabilités englobent toutes les missions traditionnelles de l'environnement de travail – la maintenance immobilière, la gestion des espaces de travail, la gestion des flottes automobiles, la téléphonie mobile - copieurs, le restaurant d'entreprise, les déplacements professionnels, les fournitures, etc.

Quel regard portez-vous sur votre passage du milieu militaire à l'entreprise ?

Je m'en souviens comme d'un moment chargé d'enthousiasme mais aussi d'interrogations. Comment allait-on m'accepter et puis serai-je à la hauteur ? Des doutes légitimes sûrement qui m'ont poussé au début à employer le terme de « choc des cultures » et mon responsable trouvait cette notion violente. Malgré un bon accueil par l'entourage professionnel proche, le manque de repères était évident, non pas dans la nature des missions mais dans la façon de les mener, surtout face à une structure d'entreprise déroutante de prime abord. Aujourd'hui je sais pertinemment que les organisations varient quasiment d'une société à l'autre, même si on retrouve souvent des structures plus horizontales et transversales que dans les armées. J'ajoute qu'en 2014 le groupe PCM, fidèle à sa devise « Keep It Moving », a opéré une restructuration organisationnelle et juridique majeure qui a eu un impact important sur mes activités. Avec le recul, je dirais que je me rends compte à présent que l'organisation dans les armées protège beaucoup et rassure au quotidien les militaires, et cela on s'en aperçoit souvent qu'après.

De fait, il a fallu apprendre à faire sans un cadre toujours déterminé, à déchiffrer ce qui est invisible, à ne pas hésiter à faire preuve d'initiative et être force de proposition. Au bout du compte, tout cela est positif car c'est valorisant et motivant de pouvoir s'investir, d'apporter sa pierre à l'édifice et au final de mettre sa patte dans l'œuvre commune.

Je retiens également le rôle prépondérant de mon responsable qui a partagé, je crois, ma volonté d'intégration et qui m'a aidé à trouver ma place au sein de PCM.

Du coup, quels ont été vos atouts pour vous intégrer et prendre la mesure de votre poste ?

On cite souvent la faculté d'adaptation et le culte de la mission comme étant les valeurs communes à tous



les militaires. Bien sûr, ces valeurs sont réelles et rapidement reconnues au sein de l'entreprise, mais il faut y ajouter la rigueur, la ponctualité, l'autonomie, mais aussi la capacité de travail en équipe, l'aisance pour le dialogue et les échanges, savoir aller vers l'autre. Et pour le métier que j'exerce, très opérationnel et pluridisciplinaire, les anciens militaires ont en souvent développé toutes les compétences voire un goût prononcé au cours de leur carrière. Il y a peu de routine et beaucoup d'humain au centre de ce métier, et une vraie notion de service à nourrir au quotidien. Impliqué dans presque tout, structurellement responsable de beaucoup de choses, assurément immergé au cœur de la vie de l'entreprise, voilà des notions qui devraient parler au plus grand nombre. Je ne peux pas m'empêcher de citer la devise de la compagnie que j'ai eu l'honneur de commander «nihil sine nobis – rien sans nous» et la devise de mon régiment de cœur, le 6^e RG, «je continuerai» ... Depuis 2013 je continue de servir... chez PCM.

Selon vous, quels sont les points clés de la transition professionnelle ?

La transition professionnelle est possible, elle est loin d'être insurmontable mais elle se prépare. Quand on est un militaire en phase de reconversion on entend souvent cette formule, et je sais par expérience qu'elle agace autant qu'elle effraie tant que l'on ne sait pas la rendre palpable.

Alors la première idée qui me vient à l'esprit, c'est que s'il est primordial de savoir ce que l'on veut faire, il est aussi important de savoir ce que l'on ne veut pas faire. Il n'y a que l'expérience terrain et les enquêtes métiers qui pourront répondre à ces deux questions. Il faut être curieux et multiplier les échanges, pour appréhender au mieux ce monde qui ne nous attend pas forcément, pour être capable de confronter ses compétences avec celles requises par le poste, pour confronter ses envies avec les besoins de l'entreprise. Cette étape a en plus le mérite de nous donner le vocabulaire adéquat et couramment utilisé par les salariés, ce qui aide grandement pour rédiger son CV. C'est aussi la seule voie pour réussir son entretien de recrutement et poser les bonnes questions sur le poste et l'organisation de l'entreprise. Cela permet aussi d'éliminer les malentendus et les déboires a posteriori. Dans mes propres enquêtes, j'ai rencontré ou échangé avec des

hommes et des femmes dont l'intitulé de poste était différent – responsable économique, responsable patrimoine et logistique, responsable moyens généraux, etc – et pourtant ils faisaient tous le même métier. L'objectif en reconversion est de mesurer l'écart entre ses compétences et celles nécessaires au poste envisagé. Le recours à une formation complémentaire ou une remise à niveau sera vraisemblablement indispensable. Pour mon cas et à titre d'exemple, je me suis remis à niveau sur les notions de base en infrastructure avant l'entretien de recrutement afin de mieux débattre des missions de gestion des bâtiments, de construction et de réalisation de travaux, etc.

Et pour conclure... 5 ans ça passe vite... Mais si c'était à refaire je le referai.

J'insiste sur la préparation obligatoire pour réaliser une bonne transition professionnelle. Ceci inclut la détermination – pourquoi je le fais – l'utilisation des canaux institutionnels – Défense Mobilité – le recours aux réseaux de reconversion – les associations pour échanger, partager et consolider sa démarche – la multiplication des enquêtes métiers et les rencontres avec d'autres salariés.

Et je m'inscris volontiers dans la démarche d'aide aux camarades en cours de reconversion, au moins pour répondre aux questions légitimes qu'un militaire en phase de transition professionnelle peut avoir.

Jean-François GUYADER témoigne régulièrement de son parcours de transition et de son nouveau métier à l'occasion de conférences ou ateliers Mara ou Implic'Action.



ADHÉRENTS DE L'ANOCR À L'HONNEUR

Légion d'honneur 2018

EXTRAIT du JORF du 28 avril 2018

EXTRAIT des Décrets du 26 avril 2018 portant promotion et nomination

Ministère de la défense

Militaires n'appartenant pas à l'armée active :

Au grade de commandeur

Deval (Jean, Félix, Marius). Chef de bataillon, infanterie.

Fénédory (Paul). Chef de bataillon, troupes de marine.

Au grade de chevalier

Gribelbauer (Joseph, Emile, Léon). Capitaine.

Jan (Michel, Georges, Albert). Lieutenant-colonel.

Niard (Guy, Jean, Aimé). Lieutenant.

Quevedo (Gabriel). Chef d'escadron.

RÉDUCTION DES DÉCORATIONS

Réductions contingents annuels de croix de l'Ordre National du Mérite pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Les contingents annuels de **croix de l'ordre national du Mérite** ENTRE la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, ET la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 sont réduits comme suit :

GRAND'CROIX	GRAND OFFICIER	COMMANDEUR	OFFICIER	CHEVALIER
		A titre civil		
de 6 à 4	de 12 à 8	de 140 à 106	de 720 à 538	de 3 400 à 2 544
		A titre militaire		
de 4 à 2	de 10 à 6	de 80 à 70	de 450 à 380	de 1 500 à 1 342

Le contingent militaire ci-dessus doit être consacré, au minimum à 65 %, au personnel appartenant à l'armée active.

Réductions contingents annuels de croix de la Légion d'honneur pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020

RÉDUCTION : les contingents annuels de croix de la Légion d'honneur sont réduits comme suit :

GRAND'CROIX	GRAND OFFICIER	COMMANDEUR	OFFICIER	CHEVALIER
		A titre civil		
de 6 à 4	de 15 à 8	de 75 à 34	de 360 à 164	de 2 800 à 1 290
		A titre militaire		
stable à 3	de 12 à 6	de 62 à 50	de 275 à 226	de 900 à 815

Le contingent militaire ci-dessus doit être consacré, au minimum à 75 %, au personnel appartenant à l'armée active.

Article 2 : les contingents dont dispose le ministre de la défense pour les personnels militaires sont exceptionnellement majorés de **600 croix de chevalier** destinées à des anciens combattants justifiant, pour les anciens de la guerre 1939-1945, d'un fait de guerre ou citation au titre de cette guerre et, pour les anciens des TOE ou d'AFN, de la médaille militaire et de deux blessures de guerre ou citations.

Passent à **200 croix de chevalier**.

Les Brèves

Par le colonel (h) Michel BRUNET



Brèves Sociales

■ MALADIE D'ALZHEIMER : DÉREMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS AU 1^{er} AOÛT 2018

Publié le 4 juin 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La Haute Autorité de Santé (HAS) a réévalué le service médical rendu par les médicaments de la maladie d'Alzheimer et a conclu qu'ils présentaient une efficacité faible et des effets indésirables importants (digestifs, cardiovasculaires et neuropsychiatriques). En conséquence, un arrêté publié au *Journal Officiel* prévoit que ces médicaments ne seront plus pris en charge par l'Assurance maladie à compter du 1^{er} août 2018.

La mesure concerne 4 médicaments (Aricept, Ebixa, Exelon, Reminyl) et leurs génériques, jusque-là remboursés à hauteur de 15 %, dont le coût pour l'Assurance maladie était évalué à environ 90 millions d'euros en 2015.

Concomitamment, et dans le cadre du *Plan maladie neurodégénérative 2014-2019*, la HAS publie un guide accompagné de fiches pratiques sur le parcours de soins [null - 779.86 Ko] et d'accompagnement des personnes malades et de leurs familles. Son objectif est de proposer aux professionnels des repères précis et des outils pour la mise en œuvre de soins coordonnés et d'aides adaptées dès les premiers signes jusqu'aux stades sévères de la maladie. Par ailleurs, le rôle des médecins généralistes dans le dépistage et l'accompagnement des 850 000 personnes malades a été renforcé.

■ ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

Montant maximal de l'AAH pour une personne seule sans aucune ressource
+ 1 % au 1^{er} avril 2018 soit 819 € par mois ;

+ 40 euros de revalorisation exceptionnelle au 1^{er} novembre 2019, soit 900 € par mois.

Hausse automatique, les bénéficiaires n'ont aucune démarche à faire.

Condition :

Justifier d'un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 % ou d'un taux d'incapacité entre 50 % et 79 %, en cas de restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi causée par le handicap.

La demande d'allocation doit être formulée auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

■ AIDE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Plafonds de ressources au 1/4/2018.

Cette aide est destinée à participer au paiement de la complémentaire santé pour les personnes ne pouvant bénéficier de la **CMU-C** (Couverture maladie universelle complémentaire).

Conditions de ressources :

Ressources annuelles inférieures :

- 11 894 € pour une personne seule (1)
- 17 841 € pour un couple, au 1^{er} avril 2018.

(1) à partir de 8810 € : en dessous droit ouvert à la CMUC.

• Montant de l'ACS : **100 à 550 € par an** en fonction de l'âge du bénéficiaire.

L'ACS donne également droit à l'exonération de la participation forfaitaire de 1 €

et des franchises ainsi qu'au bénéfice de tarifs médicaux sans dépassement et à des plafonds maximums pour certains actes dentaires.

• Démarches d'obtention

Remplir le formulaire de demande (Cerfa n° 12504*5) et l'adresser, accompagné des pièces justificatives demandées à sa caisse d'Assurance maladie.

Pièces justificatives :

- justificatif d'identité : carte d'identité, passeport, titre de séjour ;
- justificatif de résidence stable en France : quittances de loyer, bail de plus de 3 mois, 2 des plus récentes factures d'électricité ou de téléphone, certificat d'hébergement, attestation de domiciliation établie par un centre communal d'action sociale (CCAS) ou une association agréée ;
- justificatifs de revenus : avis d'imposition ou de non-imposition, bulletins de salaires ou pensions, attestations pôle emploi, revenus perçus à l'étranger ;
- pour les personnes à charge : livret de famille, certificat de concubinage ou attestation d'enregistrement d'un Pacs.

■ VEUVES DE GUERRE : REVALORISATION PENSION

Plafonds de ressources des veuves de guerre à partir d'avril 2018

Revalorisation par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) des plafonds de ressources applicables aux veuves de guerre pour l'attribution de l'allocation supplémentaire et de l'ASPA, au 1^{er} avril 2018.

Le montant de la pension versée aux veuves de soldats au taux spécial est fixée à 9820,20 €, par an, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Conditions d'attribution à compter du 1^{er} avril 2018 :

* Les revenus annuels des veuves de guerre doivent être inférieurs au montant des plafonds suivants :

– Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) : 19 819,20 €.

– Allocation supplémentaire invalidité (ASI) : 14 734,00 €.

– Allocation supplémentaire : 19 819,20 € ;

– Allocation aux vieux travailleurs salariés, Allocation aux mères de famille, Secours viager, : 13 248,19 €.

Age : Vous pouvez bénéficier de l'Aspa avant 65 ans.

L'âge à partir duquel vous pouvez en bénéficier est déterminé par votre année de naissance.

■ ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES ASPA : MONTANT AU 1^{er} AVRIL 2018

Publié le 4 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

Vous pouvez bénéficier de l'Aspa dès 65 ans.

Le montant de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) a été revalorisé au

1^{er} avril 2018, le montant maximum annuel de l'Aspa pour une personne seule est donc passé à 9 998,40 € (833,20 € par mois).

Par ailleurs, ce décret prévoit de nouvelles revalorisations en janvier 2019 et en janvier 2020 avec un montant de l'Aspa qui passera à 10 418,40 € par an pour une personne seule à compter du 1^{er} janvier 2019 et à 10 838,40 € par an toujours pour une personne seule à compter du 1^{er} janvier 2020, ces revalorisations s'appliquant également au montant du minimum vieillesse.

Rappel :

L'Aspa est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources. Son montant dépend des ressources et de la situation familiale (seul ou en couple) des retraités.

Depuis 2006, l'Aspa remplace les différentes prestations qui intervenaient dans le cadre du minimum vieillesse. Néanmoins, les personnes qui bénéficiaient des alloca-

Informations pratiques

tions du minimum vieillesse avant 2006 ou qui ont commencé à en bénéficier en 2006 peuvent continuer à les percevoir si elles n'ont pas demandé à bénéficier de l'Aspa.

■ REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE : RSA

Revalorisation de 1 % du RSA au 1^{er} avril 2018 soit 550,93 € par mois pour une personne seule et sans enfant en métropole ainsi que dans les Dom (hors Mayotte).

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

■ COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE : CMU-C

Complémentaire santé gratuite et renouvelable.

Pour la CMU-C et l'AME (1), les plafonds annuels de ressources à ne pas dépasser en métropole sont fixés au 1^{er} avril 2018 à :

- 8 810 € pour 1 personne ;
- 13 125 € pour 2 personnes ;
- 15 858 € pour 3 personnes ;
- 18 501 € pour 4 personnes ;
- 3 524 € par personne en plus.

Conditions d'attribution :

Résider régulièrement en France (sauf à Mayotte) de façon ininterrompue depuis plus de trois mois. Le respect de ce délai n'est pas exigé pour certaines personnes, telles que celles déjà affiliées à un régime obligatoire de sécurité sociale ou bénéficiaires de certaines prestations (allocations familiales, allocations logement, allocation aux adultes handicapés, ...)

La CMU-C permet :

– la prise en charge du forfait journalier hospitalisation ;

– la participation aux tarifs de responsabilité des organismes de sécurité sociale et dans certaines limites, des frais de lunettes prothèses dentaires et auditives

Rappel :

La CMU-C est une complémentaire santé gratuite.

(1) L'AME est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins.

■ AUTOTESTS VENDUS EN PHARMACIE : COMMENT LES UTILISER ?

Publié le 23 mars 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

Lecteurs de glycémie, tests de grossesse, VIH, maladie de Lyme, pathologie de la prostate ou du colon, thyroïde, ménopause, allergie, cholestérol... Face à l'accroissement des autotests médicaux vendus en pharmacie, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) souhaite rappeler au grand public les précautions d'usage de ces dispositifs médicaux de diagnostic utilisés à domicile.

Outre le très populaire test de grossesse utilisé depuis des décennies, l'offre des autotests en vente libre s'est considérablement élargie depuis quelques années. Les rayons des pharmacies et les sites de pharmacies en ligne proposent désormais une vingtaine de tests vendus sans ordonnance qui permettent grâce à une analyse rapide d'un échantillon biologique (sang ou urine notamment) de détecter un marqueur biologique utile pour accompagner le patient dans la prise en charge de sa maladie ou pour le renseigner sur un état physiologique ou pathologique.

Qu'est-ce qu'un autotest ?

Un autotest est un dispositif médical de mesure d'un paramètre biologique destiné à être utilisé par le grand public à domicile.

Il existe plusieurs types d'autotests :

- les autotests permettant aux patients de suivre certains marqueurs de leur maladie et d'ajuster leur traitement (lecteurs de glycémie, autotensiomètres), les patients étant suivis par un médecin et préalablement formés à l'utilisation du dispositif ;
- les autotests permettant de renseigner sur la présence ou non d'un marqueur biologique (pathologie, grossesse).

Les recommandations de l'ANSM pour un bon usage des autotests vendus en pharmacie

- utiliser uniquement des autotests marqués CE ;
- acheter les autotests seulement dans les pharmacies d'officine ou sur leurs sites internet ;
- ne pas hésiter à demander conseil à un professionnel de santé ;
- bien lire et respecter la notice d'utilisation ;
- rester vigilant au vu des résultats obtenus (ces derniers doivent être confirmés par des examens réalisés en laboratoire de biologie médicale et partagés avec le médecin traitant afin d'établir un diagnostic précis et fiable).

Brèves financières et juridiques

■ TAXE D'HABITATION 2018 : QUI BÉNÉFICIERA D'UNE BAISSE DE TAXE EN 2018 ?

La réforme de la taxe d'habitation commence en 2018. Elle a pour objectif de supprimer l'impôt pour 80 % des contribuables, à l'horizon 2020. Cette exonération s'opérera par trois baisses successives du montant de la taxe. La première baisse, fixée à 30 % du montant de son montant, est prévue pour 2018 en fin d'année. Pour un célibataire, le seuil pour bénéficier de la mesure est fixé à 30 000 euros de revenus annuels, soit 27 000 euros de revenu fiscal de référence en tenant compte de l'abatte-

ment de 10 %. Ce montant correspond à un revenu mensuel d'environ 2 500 euros. Un couple ne doit pas dépasser 48 000 euros de revenus annuels, soit 43 000 euros de revenu fiscal de référence. Si votre revenu fiscal de référence ne dépasse pas ces plafonds, vous bénéficierez d'une baisse de votre taxe d'habitation dès l'automne 2018.

Votre impôt sera diminué de 30 % cette année, puis de 65 % en 2019, en enfin de 100 % en 2020.

Nota : Le Président de la République a réaffirmé son souhait de supprimer la taxe d'habitation des résidences principales pour tous les contribuables, à l'issue de son quinquennat.

■ LIVRET A : UN TAUX PLANCHER PRÉVU EN 2020

Publié le 24 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À compter du 1^{er} février 2020, le taux du livret A ne pourra pas être inférieur à un taux plancher de 0,5 %. C'est ce que vient d'annoncer le ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la réforme de la formule de calcul du taux du livret A. En plus de la mise en place de ce taux minimal, cette réforme de la formule de calcul prévoit que le taux du livret A sera fixé comme la moyenne semestrielle du taux d'inflation et des taux interbancaires à court terme avec un arrondi désormais calculé au dixième de point le plus proche.

Rappel :

Suite à un arrêté publié au *Journal officiel* du 2 décembre 2017, le **taux du livret A est fixé à 0,75 % jusqu'au 31 janvier 2020.**

■ PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Publié le 19 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Informations pratiques

La campagne déclarative 2018 est ouverte, avec une nouveauté cette année : la mise en place du prélèvement à la source qui s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019. Si les modalités de paiement de l'impôt changent, il y aura toujours une déclaration à faire chaque année.

La déclaration en ligne des revenus constitue la première étape concrète de la mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS).

Elle permet d'afficher :

- Le taux de prélèvement du foyer (taux personnalisé), ainsi que, pour information, les deux taux individualisés pour les couples. (Les couples mariés ou pacsés pourront individualiser leurs taux en fonction de leurs revenus respectifs. Le paiement de l'impôt sera réparti différemment entre les conjoints, sans incidence sur le montant total d'impôt dû par le couple).
- La nature et le montant des acomptes qui seront prélevés pour les revenus professionnels, les revenus fonciers, les pensions alimentaires, etc.
- Un lien vers le nouveau service en ligne « *Gérer mon prélèvement à la source* » pour gérer les options : individualisation du taux personnalisé, non-transmission de ce taux à l'employeur ou trimestrialisation des acomptes pour les autres revenus.

Il sera possible de revenir à tout moment sur ces options.

Le taux de prélèvement à la source et les éventuels acomptes seront également communiqués sur l'avis d'impôt qui sera adressé pendant l'été.

Les déclarants papier pourront eux aussi exercer leurs options sur impots.gouv.fr à partir de mi-juillet 2018 (après le calcul de leur impôt sur le revenu).

Qu'ils soient déclarants en ligne ou papier, les usagers désireux d'individualiser leur taux personnalisé, ou de ne pas le transmettre, devront formuler leurs options avant le 15 septembre pour que le taux transmis pour application en janvier 2019

(à l'employeur, à la caisse de retraite, etc.) tienne compte de leurs options.

À savoir :

Si vous êtes salarié, vous pouvez choisir de ne pas transmettre votre taux personnalisé à votre employeur, qui appliquera alors un taux non personnalisé dépendant uniquement du montant de la rémunération et ne tenant pas compte de votre situation de famille. Ce taux sera donc souvent supérieur au taux personnalisé. Cette option peut néanmoins vous intéresser si au sein de votre foyer fiscal vous percevez d'importants revenus en plus des salaires, et que vous ne souhaitez pas que votre employeur en ait connaissance. Dans ce cas, vous devrez verser tous les mois à l'administration une somme correspondant à la différence entre le prélèvement calculé avec le taux personnalisé et celui calculé par l'employeur. Les modalités pratiques.

• Lors de la déclaration de vos revenus, vous devez valider, compléter ou rectifier les informations relatives à votre état civil. Ces informations permettront d'assurer la bonne transmission de votre taux de prélèvement personnalisé aux entreprises ou organismes qui vous versent des revenus et d'éviter ainsi l'application d'un taux non personnalisé ne tenant pas compte des particularités de votre foyer fiscal (nombre de parts, etc.). Elles garantissent aussi une meilleure identification des revenus pré remplis et une meilleure fluidité des échanges entre vous, le collecteur et la Direction générale des finances publiques (DGFIP) (indication mensuelle dans votre espace particulier des sommes prélevées à la source, etc.).

• Vous devez compléter ou modifier vos coordonnées bancaires. À partir de 2019, et dans le cadre du prélèvement à la source, elles serviront au prélèvement de vos acomptes si vous percevez des revenus sans organisme collecteur, et au versement de l'avance de crédit d'impôt «

Service à la personne » début 2019 (si vous êtes concernés).

Être attentif à l'exactitude de votre état civil et de vos coordonnées bancaires réduit les risques d'erreurs et facilite les démarches ou les restitutions d'impôt à votre profit.

• Vous devez compléter les nom, prénom, date et lieu de naissance de vos enfants mineurs de plus de 15 ans. Ces éléments serviront à attribuer un numéro fiscal à vos enfants pour préparer leur entrée dans le monde du travail et les faire bénéficier le cas échéant, dès leurs premiers revenus, du prélèvement à la source. Si vous avez déclaré en ligne l'année dernière, ces éléments seront automatiquement pré remplis.

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

Publié le 22 mai 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chèque énergie, crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite), aides des collectivités locales, éco-prêt à taux zéro..., des aides financières existent pour la rénovation énergétique de votre logement. Retrouvez un nouveau guide en ligne pour faire le point sur la réglementation en vigueur !

L'édition 2018 de la brochure *Aides financières pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants* est consultable et téléchargeable sur le site de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Ce guide présente les aides existantes pour l'année 2018 en France métropolitaine, leurs conditions d'attribution, les cumuls possibles et les critères techniques exigés pour les équipements et matériaux.

Pour aller plus loin, vous pouvez vous faire accompagner gratuitement dans votre projet en contactant les *Points Rénovation Info Service*. Un numéro gratuit à été mis en place pour prendre rendez-vous : **0 808 800 700**. Des conseillers vous

indiqueront les travaux les mieux adaptés à votre logement et les aides à votre disposition, et répondront à vos questions techniques, financières ou juridiques. Ils pourront également vous conseiller pour diminuer vos consommations d'énergie.

Si vous habitez les régions Grand Est, Normandie, Occitanie et Centre-Val de Loire, l'Ademe met à votre disposition le calculateur d'aides financières en ligne *Simul'Aid€s*, qui permet de réaliser des simulations anonymes en décrivant la situation de votre foyer (nombre de personnes, revenu fiscal de référence), les caractéristiques de votre logement (surface, année de construction) et les travaux envisagés. Vous obtenez ensuite la liste des dispositifs et des organismes financeurs ainsi que le pourcentage de l'aide financière à laquelle vous pouvez prétendre.

■ POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ACHETEZ UN TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Pour votre **passport**, votre **permis bateau**, le renouvellement pour perte ou vol de votre **carte nationale d'identité** ou de votre **permis de conduire**, la délivrance d'un **titre pour étrangers**, achetez votre timbre fiscal en ligne sur <https://www.timbres.impots.gouv.fr> comme l'ont déjà fait plus de 3 millions d'utilisateurs depuis l'ouverture du site en mars 2015 ! Simple et rapide, l'achat du timbre en ligne est recommandé par plus de 98 % des utilisateurs interrogés. Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, achetez votre timbre fiscal électronique en quelques clics et sans avoir à vous déplacer. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement selon votre choix votre timbre électronique par courriel ou par SMS. **Pas besoin d'imprimante** : l'impression papier du timbre électronique n'est pas nécessaire puisque lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité, de permis bateau ou

d'un titre pour étrangers, il vous suffit de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flash code reçu par mail. Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez le site : **service-public**.

Brèves Vie courante

■ REMPLACEMENT DES PERMIS ROSES ?

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033.

Ces 38 millions de titres de permis de conduire sont remplacés progressivement par des nouveaux permis au format «carte de crédit» depuis 2015.

Les titulaires de permis de conduire « ancien format » seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Comment faire pour obtenir le nouveau permis de conduire ?

Le nouveau permis est gratuit à condition de présenter le permis original.

En cas de perte ou de vol de permis, vous pouvez tout de même demander un nouveau permis, mais un montant de 25 euros vous sera demandé. Il convient de rappeler qu'en cas de perte ou de vol, une déclaration doit être faite à la gendarmerie. Ce montant de 25 euros est également demandé pour les permis de conduire détériorés.

■ FERMETURE DÉFINITIVE DES GUICHETS PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE (CIV)

A compter du 1^{er} novembre 2017 aucun dossier de demande de permis de conduire n'est plus accepté en préfecture. En effet, ces démarches s'effectuent désormais en ligne.

Rendez-vous sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> pour ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire (duplicata, extension, validation d'un diplôme professionnel, conversion d'un brevet militaire, renouvellement de permis suite à avis médical...)

■ DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans :

- si vous étiez **majeur** au moment de sa délivrance ;
- et si la carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014 ;
- et majeur lors de la délivrance.

Vous pouvez voyager à l'étranger à condition que le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

Pour savoir si ce pays accepte une carte d'identité valide mais facialement périmée, il convient de consulter la rubrique **Conseils aux voyageurs du site du ministère des affaires étrangères** (rubrique Entrée/Séjour).

Pour un voyage dans un de ces pays, vous pouvez télécharger sur le site du ministère de l'intérieur une **fiche d'information traduite**, qui peut être présentée aux autorités étrangères.

Attention :

Pour éviter tout désagrément, il est préférable de voyager avec un passeport valide si vous en possédez un.

Si vous n'avez pas de passeport, vous pouvez demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un **justificatif d'un voyage** à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

La guerre de Corée
Ivan Cadeau



LA GUERRE DE CORÉE

Par le capitaine (er)
Ivan CADEAU

Surnommé « guerre oubliée », le conflit qui éclate en Corée aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale reste largement méconnu, alors qu'il compte parmi les plus meurtriers du XX^e siècle. Pour la première fois, Ivan Cadeau raconte l'invasion de la Corée du Sud par sa voisine du Nord, ainsi que l'intervention de l'ONU sous l'égide de MacArthur, qui transforme cette guerre en

conflit international. La première confrontation des deux blocs, Est et Ouest, commence alors.

Rigueur de l'analyse et témoignages directs éclairent cet affrontement qui, soixante ans plus tard, dure encore dans les faits.

Officier et docteur en histoire, Ivan Cadeau est rédacteur en chef de la Revue historique des armées et enseigne dans les écoles supérieures des cadres de l'armée de terre. Il est également l'auteur d'un livre sur Diên Biên Phu (2013).

Editions PERRIN - 12 avenue d'Italie - 75627 Paris cedex 13.

MONCLAR, LE BAYARD DU XX^e SIÈCLE

Par Fabienne MONCLAR

« Héros légendaire, guerrier tel qu'on en a connu seulement dans les récits populaires ou sur les images d'Épinal, un héros fait pour le baroud et pour la gloire. » Ainsi les journalistes annonçaient-ils la disparition de l'officier le plus décoré de France, à une époque où tout le monde connaissait le général Monclar (1892-1964) qui signait autant de photos dédicacées que la même Piaf et que BB. Car, pour les anciens combat-

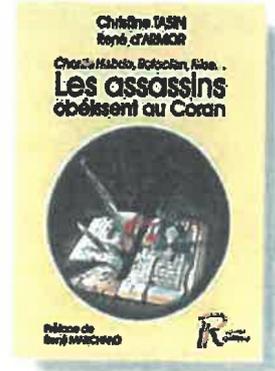
tants du XX^e siècle de la France libre comme de la Résistance intérieure, il restait leur « héros national », ce chevalier d'un autre temps qui guerroya partout, sans épouser aucun parti politique. Raison pour laquelle il disparut de l'Histoire de France. Appelé par les poilus l'As des As, il termina la Grande Guerre avec sept blessures et onze citations. Du Maroc au Levant en passant par l'Asie et la vieille Europe, le lecteur revit le corps de corps des tranchées, les campagnes africaine et tonkinoise du Légionnaire et la seule victoire de 40, jusqu'à l'épopée coréenne. A partir d'archives inédites, sa fille relate la vie de ce soldat chrétien, stratège, meneur d'hommes vénéré par ses soldats qu'il aimait comme ses enfants, et de ses officiers qui le prirent pour modèle. De son récit historique qui se lit comme un roman d'aventures, jaillit le caractère bien trempé de ce soldat rompu à tous les pièges de la guerre, ceux de la guerre révolutionnaire et ceux des politiques ou des assassins de l'opinion. Une vraie leçon de maintien, d'honneur et de fidélité d'un gentilhomme de guerre, à méditer par les nouvelles générations en proie au doute ou au découragement face aux assauts des ennemis de la France et de notre civilisation chrétienne. »

VIA ROMANA - Tel : 06 87 53 96 45 87 53 96 45.

LES ASSASSINS OBÉISSENT AU CORAN

Par Christine Tasin
et René d'Armor

Exécution froide à Charlie Hebdo et au Bataclan, camion fou à Nice, une mère et ses filles blessées par leur voisin musulman parce que portant des tenues trop légères, décapitations, voitures folles, agressions au couteau... Les Français découvrent que, bientôt, ils ne seront plus en sécurité nulle part et qu'ils vont connaître la vie difficile des Libanais et des Israéliens. Les auteurs de ce petit livre pensent qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il y a des moyens de lutter contre le terrorisme et que le tout premier c'est de comprendre le rapport qui existe entre terrorisme et textes coraniques. Tant que des mosquées seront ouvertes où l'on appelle au meurtre, à quoi serviront nos lois, notre constitution ? Tant qu'un gouvernement n'osera pas interdire le voile dans l'espace public, des femmes seront victimes d'agressions, voire de viols, pour les contraindre, musulmanes ou pas, à suivre les préceptes islamiques. Il faut savoir pour dire non. Il faut savoir pour lutter. Ce petit livre, dans un format pratique, se veut une référence, une mine d'arguments et d'exemples pour comprendre, pour faire comprendre... Afin que les choses et les politiques changent...



GÉNÉRAL JEANNOU LACAZE

(1924-2005)

Chef d'Etat-major des armées
(1981-1985)

Par Didier Jean

Le général Jeannou Lacaze a traversé le vingtième siècle avec une sérénité que les événements aussi dramatiques soient-ils semblaient ne pas perturber. Il faisait partie de ces hommes, rares, qui ne s'émeuvent pas à la moindre occasion, dont la sensibilité ne s'éveille pas vite, mais graduellement, et dont les sentiments deviennent alors puissants et bien plus durables. Ce sont les hommes aux passions fortes, profondes et secrètes selon Clausewitz !.

Cet ouvrage permet d'éclairer l'histoire d'un homme qui servit la France avec passion à travers l'armée française dont il occupa la plus haute fonction de 1981 à 1985.

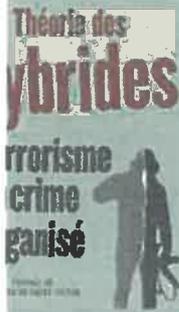
Homme de l'ombre, il était surnommé le Sphinx pour sa réserve dans l'expression de ses propos.

La carrière militaire du général Lacaze permet de découvrir le rôle de cet officier dans l'histoire militaire de la France après la deuxième guerre mondiale, avec en toile de fond la guerre d'Indochine, le rôle du SDECE dans la guerre d'Algérie, la politique de Défense de la France élaborée par le général de Gaulle, le rôle des services de renseignement, notamment en Afrique après la décolonisation, la menace soviétique, la guerre froide, et d'éclairer le rôle du chef d'état-major des armées dans l'alternance politique de 1981, dans la politique de Défense, sa relation avec François Mitterrand, Charles Hernu, son influence sur la politique de la France en Afrique, son rôle dans la dissuasion nucléaire, ses relations avec l'OTAN, sur fond de tensions Est-Ouest, de crise des SS 20, de tensions et d'opérations de guerre au Tchad et au Liban, dans le Pacifique et le terrorisme des années quatre-vingts.

Editions LAUAUZELLE - B.P. 8 - 87350 PANAZOL.



Jean-François GAYRAUD



THÉORIE DES HYBRIDES

Terrorisme et crime organisé

Jean-François GAYRAUD

Préface de Jacques de Saint Victor

Dans le monde post-Guerre froide, l'hybridation est devenue la règle et non plus l'exception, générant des entités inclassables : guérillas marxistes vivant du trafic de cocaïne ; gangsters salafisés ; sectes religieuses vouées au terrorisme ; financiers à la fois spéculateurs et

criminels ; paramilitaires mutant en cartels de la drogue... Tous les entrepreneurs du crime tendent aujourd'hui à changer d'ampleur et de forme.

L'ère de l'hybridation a commencé... Et le terrorisme trouve ainsi des nouvelles sources de financement. Des corps hétérogènes et inconciliables font désormais symbiose. Hier, acteurs « politiques » (terrorisme, guérillas, milices, mouvements de libération) et criminels de « droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) vivaient séparés dans les espaces et selon les logiques de la Guerre froide : ils fusionnent aujourd'hui sur la même scène violente et prédatrice. Jean-François Gayraud livre une analyse lucide et sans concession de ces hybrides qui bousculent toutes les certitudes héritées du XX^e siècle.

« La figure du "prédateur" mondialisé appelle la figure nouvelle du petit criminel global qui se présente souvent sous l'aspect plus "noble" du terroriste. Cet "hybride" prend de multiples aspects que Jean-François Gayraud décline dans une casuistique savoureuse. »

Jean-François Gayraud est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut de criminologie de Paris. Essayiste et haut fonctionnaire de la police nationale, il est l'auteur de nombreux ouvrages de géopolitique et de criminologie, dont Le Renseignement criminel (CNRS Éditions, 2011).



L'ESCADRON BLEU

Liban-Tchad (1977-1979)

Par le général de corps d'armée Dominique DELORT

Ce livre permet, par les informations de contexte politique et tactique, que pour beaucoup nous ignorions, de restituer les actions et de leur donner des fondations et du sérieux.

Il est aussi un témoignage toujours d'actualité, de la prise en compte et de la préparation d'une mission complexe par un capitaine. La cohésion rapide d'éléments épars, la formation

adaptée au contexte militaire dans un temps très court en saisissant toutes les opportunités. Tout est fondé sur la confiance, mais celle-ci se construit et s'entretient.

Je considère ce livre comme une thérapie bienvenue pour nombre de nos camarades qui traversent ou qui ont traversé une période difficile. Il génère en effet beaucoup d'émotion.

Il rejoindra les nombreux écrits et récits de guerres et de combats laissés par nos anciens mais il prendra une place toute particulière, pour nous tous qui avons participé à ces différentes actions, mais aussi à mon sens pour d'autres lecteurs plus jeunes.

Dans ce livre, l'ancien capitaine parle plus en effet des hommes que des faits de guerre qui sont certes relatés mais qui restent des supports d'aventures humaines et non le cœur du sujet.

Général Jacques Descamps

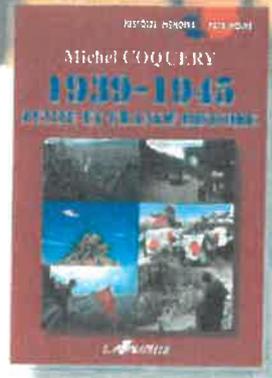
Editions LAVAUZELLE - B.P. 8 - 87350 PANAZOL

1939-1945

Petite et grande histoire

Par Michel COQUERY

La Seconde Guerre mondiale est située, malheureusement, au summum du « tableau d'horreurs » de toutes les guerres que l'Humanité a connues et que la planète a supportées de toute éternité. Ce livre a voulu rappeler, de façon factuelle, avec indépendance et réalisme, les principales phases de ce conflit hors normes, les confrontations militaires majeures entre belligérants, les généraux reconnus, les armements performants, les dramatiques conséquences humaines subies par les soldats et par les civils, les destructions matérielles publiques et privées provoquées, les controverses morales induites, les bouleversements territoriaux pour les États, les changements politiques imposés, les progrès scientifiques et techniques réalisés, la réintégration sociale, économique et morale des acteurs et des victimes, l'évolution du mode de vie des personnes et les mutations sociétales entraînées pour les populations. Cet ouvrage incarnant tous ces aspects aurait pu, aussi bien, s'intituler « La Seconde Guerre mondiale en 400 points ». En effet, y sont, d'abord, commentées « 200 dates qui comptent » et qui appartiennent à un panel de faits sélectionnés ayant pesé sur le déroulement de la Guerre. Ensuite et surtout, car il s'agit là de la prestation principale fournie par ce livre consacré à la Deuxième Guerre mondiale, « 200 chroniques qui cristallisent le conflit » sont développées pour traiter avec pertinence et nouveauté des sujets récurrents ou pour introduire des problématiques inhabituellement abordées. Enfin, le « retour d'expérience éditorial » vécu par l'auteur complète l'ouvrage. Les écrits proposés au lectorat délivrent une véritable « autopsie » des causes, du déroulement et des conséquences de la World War Two. Les thèmes présentés par ce livre singulier et par les « moments d'Histoire » rapportés ne peuvent laisser indifférent le lecteur, quel qu'il soit vis-à-vis d'une période de notre histoire, qui restera indélébile à la face du Monde. Ainsi, souhaitons que chacun puisse « construire son savoir » autant qu'il lui sera possible. Editions LAVAUZELLE - B.P. 8 - 87350 PANAZOL.



« SOLDATS DANS LE SIÈCLE », UN GRAND MOMENT EDITORIAL !

Qu'ils aient été à Verdun ou dans quelque désert de Lybie ou d'ailleurs, qu'ils aient vécu l'enfer de Cassino, de Dien Bien Phu ou les affrontements plus sournois du Constantinois ou des Aurès, qu'ils se soient interposés au Liban, en Afrique ou dans les Balkans, tous 'Soldats dans le siècle' ils ont su s'élever au niveau de l'histoire de France dans ce qu'elle a de méritoire.

Ce sont eux que transcendent deux ouvrages de prestige, grâce au concours de nombreuses associations patriotiques et aux témoignages d'acteurs particulièrement valeureux.

Cette édition de Haute Bibliophile de 300 pages, présentée dans 2 coffrets prestigieux doublés réalisés par Jacky REDON, Jean-Marie CUZIN, Aurélie GUARINO et Paul André ENARD, ancien d'Indochine. Textes originaux d'une cinquantaine de sommités tels que EHélie de Saint Marc, les généraux Schmitt, Lafourcade, Delmas...

Les textes sont enrichis de nombreuses illustrations originales. Club français des Bibliophiles - 79 avenue La-Bruyère, 94400 Vitry-sur-Seine.

Contact : Jacques Quentin (06 10 22 26 95 ou 01 55 53 52 00) soldatsdanslesiecle@neuf.fr

1654 av. de la Mer - lotissement n° 9 - 83140 SIX-FOUR les Plages



Courrier des Groupements

In Memoriam

Le Général Bernard FOUQUET nous a quittés en fin d'année 2017. Ses obsèques ont été célébrées samedi 2 décembre à 10 h 30, en l'église Saint-Porchaire de Poitiers, en présence du Président national de l'ANOCR, des représentants des autorités militaires de la place de Poitiers et de nombreux adhérents du groupement de la Vienne.

Né à Poitiers, le 29 juin 1938, il a étudié au lycée Henri IV de cette ville.

Saint-Cyrien de la promotion « lieutenant-colonel JEANPIERRE » (1959-1961), il choisit de servir dans l'artillerie et poursuit sa formation militaire à l'Ecole d'Application de l'Artillerie à Châlons sur Marne.

Il sert au 74^e régiment d'artillerie de brigade à Belfort, puis est admis à l'Ecole d'Etat-Major, à Paris, en 1969.

Affecté à Limoges, au 20^e régiment d'artillerie, il commande successivement la batterie d'instruction et une batterie de tir (1970-1971).

Il rejoint ensuite l'Ecole Polytechnique, où il commande une compagnie d'élèves pendant deux ans, puis est affecté à l'état-major de l'école.

En 1975, il est admis à l'Ecole Supérieure de Guerre (89^e promotion).

En 1977, il est affecté au bureau « opérations » de l'état-major du II^e corps d'armée à Baden Baden (Allemagne). Il sert ensuite au 2^e régiment d'artillerie à Landau (Allemagne), de 1979 à 1981.

Affecté en 1981 à l'Etat-Major de l'armée de terre à Paris, il est rédacteur au bureau « Emploi ».

Promu colonel le 1^{er} juillet 1985, il prend le commandement du 34^e régiment d'artillerie à Müllheim en Allemagne.

Le 8 août 1987, il retrouve l'état-major de l'armée de terre « Bureau Stationnement Infrastructure », dont il prend la direction en 1988.

Affecté à Clermont-Ferrand en 1992, comme délégué militaire départemental en Puy de Dôme, il est nommé général de brigade le 1^{er} octobre 1993.

Le 1^{er} octobre 1995, il est admis dans la deuxième section du cadre des officiers généraux. Retiré à Poitiers, il est élu président de l'Amicale des 20^e régiment d'artillerie, 33^e régiment d'artillerie et artilleurs poitevins et président du Groupement de la Vienne de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en retraite (ANOCR), le 24 avril 1998.

De plus, il est membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale de l'artillerie (FNA), depuis le 12 décembre 1998 et de l'ANOCR depuis le 19 avril 2000.

Le général FOUQUET était officier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite.

Il était marié, père de trois enfants et a huit petits-enfants.



Vie de l'Association

In Memoriam



M^{me} Marie VESSEREAU née LECCIA
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite
Prix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent
Croix du Combattant volontaire
de la résistance 39-45
Médaille de la résistance
Médaille des engagés volontaires

M^{me} VESSEREAU notre doyenne du groupement, Présidente d'Honneur du Maquis Mariaux nous a quitté le 15 mai 2018 à l'âge de 106 ans.

Ces quelques lignes pour lui rendre un dernier hommage dans les pages de notre bulletin.

Issue d'une famille de Résistants :

- Son frère Marcel LECCIA Capitaine des Forces Française Libres à reçu à titre posthume la Croix de la Légion d'honneur, outre un frère mort au champ d'honneur et inhumé à Strasbourg, Madame VESSEREAU était l'épouse du Chef de Bataillon VESSEREAU considéré comme déserteur pour le régime de Vichy qui était commandant dans les Forces Françaises de l'Intérieur (8^e Région) cité et décoré de la Légion d'Honneur pour les combats auxquels il prit part dans la Nièvre et dans le Morvan en 1944. (Le général VESSEREAU nous a quitté en 1961 à l'âge de 54 ans).

- Son fils Gérard (10 ans) a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Jeune Français appartenant à une famille de résistant, animé de la haine de l'envahisseur, a servi avec enthousiasme la cause de la Libération. Du mois de juin au mois de septembre 1944, l'ennemi contrôlant toute circulation sur les ponts de Loire à Cosne, a, avec un sang-froid remarquable, transporté lui-même à quatre reprises différents des postes T.S.F. et des armes parachutées en France ».

La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

M^{me} VESSEREAU Lieutenant FFI, parlant parfaitement l'anglais et l'allemand était elle-même titulaire de la citation suivant à l'ordre de la division :

VESSEREAU Marie née LECCIA :

« Agent de liaison d'un sang-froid et d'une maîtrise de soi-même exceptionnelle, n'a cessé depuis 1940 de prêter le concours le plus actif à la Résistance. Le 25 avril 1944 un Officier du War-Office ayant été arrêté chez elle, a, dans des circonstances extrêmement dangereuses, immédiatement alertés tout un circuit s'étendant de Paris à Châteauroux, sauvant ainsi plusieurs agents Français et Anglais.

A assuré elle-même la direction de plusieurs opérations de parachutages, à plusieurs reprises a servi de courrier entre la zone libre et la zone occupée pour passer des postes TSF et des armes. Arrêtée par la Milice le 13 juillet 1944, a subi un interrogatoire extrêmement violent à Vichy sans livrer aucune personne (a pu partir des geôles de la Milice grâce à l'intervention d'un Capitaine de gendarmerie).

Ces extraits sont tirés d'un journal du Morvan de juin 1948 et des récits des anciens membres des maquis de la Nièvre. Au maquis depuis août 1944, n'a cessé d'y faire preuve des plus belles qualités de courage dans les missions de liaisons qui lui ont été confiées »

La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Le roi d'Angleterre et le War-Office ont adressé à la famille LECCIA des témoignages de sympathies et d'éloges pour les services rendus aux armées britanniques pendant la guerre

Son fils Michel rappelait encore dernièrement que l'ANOCR était sa seconde famille. Nous garderons dans le souvenir cette belle famille qui a servi la France avec courage dans les moments sombre de notre histoire.

GROUPEMENT DE L'AUDE

Enzo PLAZA, notre porte-drapeau, cadet de La Défense, pour les cérémonies du 8 mai 2018 à Carcassonne.



Médecin en Chef Laurent MARTINI
Président du groupement ANOCR de l'Aude

GROUPEMENT DE DORDOGNE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2018

L'Assemblée Générale 2018 de notre groupement s'est déroulée le 17 mai à Le Bugue. Le village se situe en Dordogne, au cœur du Périgord Noir. La ville est nichée en aval de la vallée de la Vézère, si justement nommée « vallée de l'Homme ». Rappelons que la vallée de la Vézère concentre pas moins de 15 sites inscrits sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Notre réunion s'est déroulée dans la salle Jean Rey, célèbre physicien né à Le Bugue en 1583, qui découvrit les Lois de la Pesanteur 200 ans avant Lavoisier et inventa le thermoscope, ancêtre de notre thermomètre moderne. Tandis que nos épouses se dirigent vers le village de Campagne pour visiter le parc du



château, notre président, le général GAUDY, accueille Monsieur Jean MONTORIOL maire de Le Bugue qui nous présente sa commune et son environnement. Le Médecin Général Inspecteur Claude PAYEN référent inter groupement et trésorier national ainsi que le Capitaine ALIX président du groupement 87-19, nous font l'honneur de leur présence.

Assisté du commandant DEMARTEAU, secrétaire-trésorier, le président déclare la séance de l'Assemblée Générale 2018 ouverte, en présence de 24 adhérents et en possession de 55 pouvoirs.

Après avoir remercié les participants de leur fidèle présence et présenté le déroulement de la journée, lecture est faite de la liste de nos disparus de l'année écoulée. Une minute de silence est observée à laquelle sont associés nos camarades d'active tombés sur le territoire national et en opérations extérieures ainsi que le Colonel Beltrame.

La parole est donnée au trésorier qui présente le bilan financier du groupement faisant ressortir un solde positif de 1 604,54 euros au 31 décembre 2017 par rapport à 2016. Quitus lui est donné à l'unanimité.

Avec un effectif de 141 adhérents fin 2017 dont 46 veuves, 4 associés et 1 orphelin l'effectif du groupement est constant. Le président demande à chacun de bien vouloir participer au recru-

tement des nouveaux retraités dont ils auraient connaissance.

Le général GAUDY fait part de sa participation aux nombreuses et diverses activités de l'année écoulée. Il donne des informations complémentaires sur les conclusions des commissions de l'Assemblée Générale de l'ANOCR.

Il précise notamment que l'ANOCR fait partie des sept associations représentant les retraités au sein du conseil permanent des retraités militaires (CPRM).

Après une petite pause bienvenue, le général GAUDY accueille les autorités civiles et militaires, les représentants des associations patriotiques ainsi le Lieutenant-Colonel DARTENCET D.M.D de Dordogne. Il tire alors la conclusion de la matinée, en soulignant les buts de notre association, les actions du groupement au niveau local. L'adjudant-chef OREVE commandant la brigade de Le Bugue prend la parole et propose de rendre visite à nos adhérents lors de ses patrouilles.

En fin de séance tous se dirigent vers le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe, en présence des porte-drapeaux et des épouses qui nous ont rejoints.

Après un vin d'Honneur offert par la municipalité, direction le restaurant du château à Campagne pour y déguster un excellent repas. Celui-ci se déroule dans une ambiance de franche camaraderie favorable à de nombreux échanges amicaux.

Vie de l'Association

Vers 17 heures chacun repart vers son domicile en espérant se retrouver en septembre pour la « Journée de rentrée » et l'année prochaine encore plus nombreux.



GROUPEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Vous trouverez dans le présent bulletin le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Groupement qui s'est tenue le 15 mars. Nous avons, à cette occasion, rendu hommage à nos disparu(e)s et à nos soldats morts en opération.

Depuis, est intervenue la mort du Colonel Arnaud BELTRAME confronté à un islamiste tenant d'une doctrine politico-religieuse qui vise à s'établir dans notre pays. Nous devons saluer le courage et l'abnégation de cet Officier qui s'est porté au devant de l'adversaire. Il nous incite non seulement « à ne pas subir » mais à adopter une attitude offensive seule gage de succès.

« Mort pour la France », il mérite toute notre admiration, notre reconnaissance et notre respect.

Général (2S) J.-C. CHAGNARD
Président du Groupement des H.P.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée Générale du Groupement s'est tenue le jeudi 15 mars dans les locaux de l'Institut Régional de Tourisme et d'Hôtellerie (I.R.T.H) à Tarbes. Ouverte par le Général (2S) CHAGNARD, Président du

Groupement, l'A.G réunit 26 de nos 76 adhérents soit un taux de participation de l'ordre de 34 %. Nos effectifs s'érodent de façon continue depuis plusieurs années. De 81 en 2017 nous sommes désormais 76 (perte : 6 - gain : 1) soit 57 officiers et 19 veuves. Un instant de recueillement est observé à la mémoire des sociétaires décédé(e)s et des soldats morts en opération.

Une adhésion est enregistrée suite à la campagne de sensibilisation menée pendant le second semestre 2017.

Nous a donc rejoint Monsieur l'Ingénieur (I.E.T.A) Bertrand LE BRAS, ancien de la DGA et spécialiste de la construction navale. Le Président lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Groupement.

Dans le domaine des activités et compte tenu de la pyramide des âges du Groupement, sont privilégiées les actions de soutien et de convivialité. A noter, sur le plan social, l'aboutissement d'un

dossier d'aide en deux volets, ANOCR et ONAC/VG.

Par ailleurs, sur le plan mémoriel, le Groupement est présent à Tarbes aux cérémonies patriotiques et commémoratives ainsi que dans les localités de résidence de nos adhérents.

Les finances, dont les avoirs sont en diminution parallèlement à la contraction des effectifs, permettent encore de réaliser une « solidarité conviviale », avec un effort au profit des Veuves.

Dans le cadre de l'A.G, l'association « Prévention Routière » est présentée par son directeur départemental, Monsieur Christian CABUS. Passionné par la lutte contre les accidents, passionnant dans son intervention appuyée sur un montage audiovisuel didactique et percutant, il a balayé avec clarté le champ d'action de la « Prévention Routière », depuis la sensibilisation des enfants jusqu'à la « conduite des séniors » en passant par les risques que courent les jeunes conducteurs. Nous voici sensibilisés, s'il en était besoin, au triptyque majeur des causes et de la gravité des accidents : vitesse, alcool, drogues (dont le cannabis).

A l'issue de l'A.G, le Groupement est reçu par la « brigade » des stagiaires de l'I.R.T.H dans leur restaurant d'application dont il faut souligner la haute tenue. Un apéritif et un excellent déjeuner regroupent alors 44 convives, dont le Directeur de l'ONAC/VG, les Présidents départementaux de plusieurs associations et bien sûr les épouses.



GROUPEMENT HÉRAULT-AVEYRON-LOZÈRE



Hommage à M^{me} Josette MORETTI, née MAUCHE, Docteur en pharmacie, adhérente du groupement Hérault-Aveyron-Lozère de l'ANOCR, décédée à Montpellier le 11 mars 2018.

Josette Moretti est née à Sète le 8 février 1919, fille unique d'un père négociant en vins et d'une mère, professeur de mathématiques.

Après une enfance très heureuse à Sète, ses parents viennent s'établir à Montpellier juste avant la guerre. Elle commence ses études de pharmacie en 1939 et obtiendra son diplôme en même temps qu'elle

sera interne. Elle passera un peu plus tard une licence de psychologie. Elle crée un petit laboratoire de fabrication de médicaments, puis devient pharmacien dans une clinique à Montpellier.

En 1976 elle épouse Pierre Moretti, qui était veuf avec deux filles.

Pierre est décédé à Montpellier en 1993.

Lieutenant-colonel des troupes de marine, rayé des cadres de l'armée d'active le 10 février 1965. Officier de la Légion d'honneur, campagnes 39-45, Indochine et Algérie, 5 citations (3/armée, 2/ division).

M^{me} Josette Moretti, en souvenir de son mari, a fait un legs de 30 000 euros à l'ANOCR, ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants.



Chers ami(e)s,

A mon retour d'Espagne, j'ai trouvé un courrier de M^{me} Marie-Hélène Rémy, l'exécuteur testamentaire de Josette Moretti avec qui je suis en contact. Ce qui permet de rendre hommage à ce couple généreux à l'égard de notre association.

Par ailleurs, après un très intéressant voyage à Madrid avec un seul souci de santé pour le général Laurentin qui n'a en rien perturbé le programme sauf pour lui-même et son épouse pendant une demi-journée, nous avons connu un retour mouvementé.

Après que notre guide nous ait dit au-revoir, le général Guy Bonpas, déséquilibré par sa valise dans l'escalator nous conduisant au quai d'embarquement à la gare d'Atocha, a chuté et s'est blessé assez sévèrement à la jambe. Les soins de premiers secours donnés par Evelyne Maver, ancienne infirmière, présente dans notre groupe avec sa trousse personnelle, ne pouvaient suffire. Le poste de secours de la gare avec un médecin ont pratiqué les soins nécessaires et voulait

interdire le départ immédiat. Guy s'est rebellé et a dû signer une décharge pour partir avec nous. Il ira aux urgences à Montpellier où on lui fera quand-même 19 points de suture. A part un pantalon déchiqueté et des chaussures tâchées (teintes) de sang, rien de cassé chez notre doyen qui a montré un mental d'acier.

Parallèlement à cet accident, nous découvrons que notre train était supprimé. Merci les grévistes de la SNCF. Nous avons toutefois pu partir avec un petit décalage dans un train dont le terminus était Figueras. Il y avait des places assises pour tout le monde et notre blessé a même pu allonger sa jambe.

Les cheminots espagnols ont maintenu leur navette jusqu'à Perpignan où nous sommes arrivés à 20 h. Enfin, grâce à un TER maintenu, chacun a pu regagner ses pénates avec seulement 3 petites heures de retard.

Bien à vous.

Claude GRADIT

GROUPEMENT DE MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 17 mai dernier au Cercle mixte de la Gendarmerie Massilia – caserne Donadieu – dans d'excellentes conditions comme les années précédentes.

Nous tenons, ici, à remercier, au nom de l'ensemble des participants, l'adjudant-chef Olivier Ruffoni, directeur du Cercle, pour son accueil, son dévouement, sa gentillesse et surtout sa disponibilité. J'associe à ces remerciements les personnels du Cercle qui participent, chacun à leur niveau, à la réussite de cette manifestation.

A noter que notre groupement est composé de 323 membres, demeurant dans nos 6 départements, 215 officiers et 108 veuves.

Vie de l'Association

Cruelle déception : nous n'étions que 16 présents !

Cette faible participation peut s'expliquer, peut-être, par : l'âge, la distance, la maladie.

Notre président intérimaire, a fait respecter, selon la tradition, la minute de silence à la mémoire de nos disparus et nous avons eu une pensée pour tous ceux qui étaient empêchés, excusés.

Il est à noter que notre groupement était représenté à l'Assemblée générale de l'ANOCR, qui s'est tenue à Vierzon, par l'amiral Azzis Jean, Président du groupement du Var. **Qu'il en soit ici remercié.**

Grâce à un judicieux montage réalisé par le lieutenant-colonel Caporali, nous a été présenté les moments les plus importants de cette Assemblée.

Puis le commandant Brusadin, fidèle trésorier, nous a présenté, la situation des effectifs ainsi que notre budget 2017 :

- avoir général au 31 décembre 2016 : 13.826,16 € ;
- recettes 2017 : + 13.190,97 € ;
- dépenses 2017 : - 11.721,90 € ;
- avoir général au 31 décembre 2016 : 13.826,16 € ;
- en augmentation de : 1 469,07 €.

Bravo et merci au Commandant BRUSADIN qui assure cette fonction délicate et prenante depuis de nombreuses années.

Il est rappelé que les membres du conseil d'administration sont en liaison avec les autorités civiles et militaires et qu'ils participent, dans la mesure de leur possible,

aux nombreuses cérémonies dans tous nos départements.

Nous remercions les volontaires qui se sont proposés pour être, d'une part, nos représentants dans les principales villes (Aix-en-Provence, Manosque, Barcelonnette, Orange, Salon-de-Provence) auprès des autorités militaires et civiles mais aussi, d'autre part, contacter les adhérents des départements pour assurer liaison et entente !

Nous suivons avec intérêt et participons aux activités de la Confédération Française des Retraités. En conclusion, **il est indispensable de renouveler notre conseil d'administration** car les membres actuels sont pour plusieurs très âgés, 90 et 85 ans notamment, et nous attendons les volontaires pour le **1^{er} décembre !**

Lors de la séance plénière nous avons eu le grand honneur de recevoir :

- le colonel Benoit Fernand, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Bouches du Rhône ;
- M. Vitel Philippe, vice-président du Conseil Régional, chargé des relations avec la Défense qui nous a présenté, entre autre, l'impact socio-économique des armées dans la zone de défense et de sécurité Sud ;
- M. Maltrait André, chargé des Anciens Combattants, représentant M. Gaudin, maire de Marseille et Président de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

peine et dans le besoin, mener les actions pour améliorer les conditions des veuves et des orphelins, contribuer au développement de l'esprit de défense, et participer activement au devoir de mémoire. Après avoir fait le bilan de l'année 2017 du groupement 73 et de l'antenne Isère et un rapport détaillé de l'AG nationale des 4 et 5 avril 2018 en rappelant que toutes les commissions fonctionnement en permanence, que l'ANOCR est accrédité au niveau de l'assemblée nationale et du sénat et participe au conseil supérieur de la fonction militaire, il a développé en particulier deux points essentiels de l'action de l'ANOCR à savoir :

- l'aide aux personnes en difficultés ou malades avec la mise en place du dossier unique et l'aide sociale ANOCR (dossier et modalités d'attribution) ;
- MARA (Mission d'Aide à la Reconversion Anocr), ce nouveau cheval de bataille de l'association est en place (page numérique sur le site national (<http://www.anocr.com>)). Cet outil est une aide précieuse pour ceux qui quittent le service actif de plus en plus souvent à présent après une carrière courte.

Le Président du groupement a répondu aux questions et a procédé aux opérations de renouvellement du bureau.

Le colonel Gaillot a terminé la réunion en nous présentant les expositions et les cérémonies qui marqueront la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Chambéry capitale des Ducs de Savoie.

Les participants se retrouveront ensuite pour un repas convivial dans la salle à manger du lycée hôtelier de Challes-les-Eaux ou chacun a pu apprécier la prestation des élèves de terminale qui avaient réalisé et servit un magnifique et succulent repas à toute l'assemblée des Officiers et leurs épouses.

**GROUPEMENT
DE SAVOIE ET ANTENNE ISÈRE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 26 avril 2018 le Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux nous ouvre gracieusement ses portes en mettant à notre disposition leur salle de conférence et leurs moyens sono et vidéo nous permettant ainsi de tenir notre l'assemblée générale de l'Association Nationale des Officiers de

Carrière en Retraite du Groupement de Savoie et de son antenne Isère.

Le lieutenant-colonel Penet a rappelé les buts de l'association : être au service de nos membres qui sont dans la



NÉCROLOGIE

- 09-31-81.** Le Lieutenant-colonel Jean **COURTET**, le 7 novembre 2017. M^{me} Jacqueline **LEPINE**, veuve du Commandant, le 6 décembre 2017. M^{me} Claudine **FABRE**, veuve du Commandant, le 9 décembre 2017. M^{me} Aimée **CUQ**, veuve du Médecin en chef, le 11 février 2018. Le Colonel René **COSTE**, le 14 février 2018. Le Commandant Aimé **PEYRE**, le 8 mars 2018.
- 13. Marseille** - Le général Robert **MOTTE**, le 30 septembre 2017. Le Capitaine Georges **PERVIEUX**, le 8 décembre 2017. M^{me} Madeleine **PRIET**, veuve du Capitaine, le 28 novembre 2017. Le Capitaine René **PROVINI** (légion étrangère), le 14 février 2018. Le Commandant Alcino **RIBEIRO** (?). Le Général Jacques de **CHAMPEAUX LA BOULAYE** (Air), 2018. Le Colonel Jean **FERRANDI**, le 2 avril 2018. Le Lieutenant-colonel André **GENTIL**, le 22 mars 2018. Le Colonel Serge **SAVIN**, le 6 août 2017. Le Colonel Alain **GANTELMI d'ILLE**, le 19 novembre 2017. M^{me} Jeanne **BOURRY**, veuve du Général, le 30 décembre 2017. M^{me} Yvette **MAZEY-RAC**, veuve du Capitaine, en juillet 2016.
- 18. Cher** - M^{me} Josette **ARBOGAST**, veuve du Chef de bataillon, le 15 février 2018.
- 24. Dordogne** - Le Commandant Jean-Louis Yves **HERITIER**, le 23 mai 2018.
- 29. Finistère** - Le Colonel Hugues **RIOU**, le 1^{er} janvier 2017. M^{me} Yvette **LE ROUX**, veuve du colonel, le 22 septembre 2017. Le Colonel Roger **FLOCH**, le 26 juin 2017.
- M^{me} Marie-Claire **BARJOU**, veuve du Commandant, le 3 décembre 2017. M^{me} Suzanne **RIOU**, veuve du Général, le 14 septembre 2017. Le Lieutenant-colonel Paul **FONFERRIER**, le 6 décembre 2017. M^{me} Marie-José **DREVES**, veuve du Lieutenant-colonel, le 10 décembre 2017. M^{me} Marie-Thérèse **GORRET-JAHEN**, veuve du Colonel, le 23 octobre 2017. Le Lieutenant-colonel Pierre **RITTEMARD**, le 20 février 2018. Le Lieutenant-colonel Yves **LE SCANF**, le 11 mars 2018. M^{me} Josette **THOUEMENT**, veuve du Capitaine, le 17 mars 2017.
- 30. Gard** - Le Colonel Robert **MONGUILAN**, le 3 décembre 2015. Le Colonel Roger **COTTA**, le 3 avril 2018. M^{me} Andrée **BARROIS**, veuve du Commandant, le 1^{er} mai 2018.
- 32. Gers** - Le Médecin-chef (Santé) Jean-Claude **DUBOCS**, le 19 février 2018.
- 34-12-48. Hérault-Aveyron-Lozère** - M^{me} Georgette **SCHNEIDER**, veuve du commandant, le 30 décembre 2017. Le Colonel Albert **DARDET**, le 4 mars 2018. M^{me} Josette **MORETTI**, veuve du Colonel, le 11 mars 2018. M^{me} Adrienne **GOUTTE-SOLARD**, veuve du Lieutenant-colonel, le 25 mars 2018. M^{me} Jacqueline **TOUSSAINT**, veuve du Général, le 13 avril 2018. Le Lieutenant-colonel Jean-François **URVOY** le 10 mai 2018, M^{me} Odette **CAZALET**, veuve du Lieutenant-colonel, le 30 mai 2018.
- 35. Ille-et-Vilaine** - Le Chef d'escadron Valentin **LOCHET**, le 24 novembre 2017. M^{me} Armelle **CHEVET**, veuve du Capitaine, le 29 janvier 2018. Le colonel René **LEOST**, le 26 avril 2018. Le chef d'escadron Richard **SCHWOB**, le 7 mai 2018. M^{me} Denise **CHOPPIN**, veuve du Colonel, le 9 mai 2018. Le lieutenant-colonel Jean-Charles **LECLERCQ**, le 27 mai 2018.
- 59-62-80. Nord-Pas-de-Calais-Somme** - Le Lieutenant Alfred **JANSSENS**, le 21 mars 2018. Le Colonel Robert **BALLESTRAZZI**, le 2 avril 2018.
- 64-40. Basco-Landais** - Le Colonel Guy **BARON** (Ch. LH), veuf, le 29 janvier 2018.
- 65. Hautes-Pyrénées** - Le Lieutenant-colonel Louis **MULLER**, le 4 juin 2018.
- 66. Pyrénées Orientales** - M^{me} Ginette **PONS**, le 22 novembre 2017. Madame Noëlle **GAILLARD**, le 23 novembre 2017. Le Général André **CHOFFEL**, le 26 janvier 2018. Le médecin-chef Pierre **ESPI-TALIE**, le 8 février 2018.
- 83. Var** - Le Colonel Lucien **MARTIN**, le 28 février 2018. Le Colonel Michel **BRETON**, le 16 mars 2018. Le Général de Brigade aérienne Marc **ROMARY**, le 1^{er} avril 2018. M^{me} Geneviève **THORETTE**, épouse du lieutenant-colonel, le 22 avril 2018.
- 85. Vendée** - Le Colonel Christian **FAVROU** (Terre), le 24 décembre 2017. M^{me} Odette **MIHATSCH**, veuve du Chef de bataillon, (Légion Etrangère), le 3 janvier 2018. M^{me} Françoise **GOURMENT**, veuve du Chef de bataillon **GOURMENT** (TdM), le 31 janvier 2018.



MOTION 2018

1. Dans un monde instable aux menaces intenses, diversifiées et durables, l'ANOCCR manifeste son approbation pour l'adoption de la LPM nouvelle qui doit redonner aux armées les moyens de leurs missions. Cependant elle remarque que la plus grande part de l'effort financier, assurant la remontée des effectifs et la livraison des équipements indispensables, se situe en fin de cycle 2019-2025. Aussi l'ANOCCR sera vigilante à chaque étape annuelle pour que les ressources financières garantissant la réalisation de la loi soient bien au rendez-vous.

2. L'ANOCCR adhère pleinement au principe d'un Service National Universel permettant de renforcer la cohésion nationale et l'engagement des jeunes citoyens.

Dans ce vaste projet qui engage la Nation, et la jeunesse de notre pays, l'ANOCCR est prête à s'engager à côté des autorités compétentes comme partenaire susceptible d'apporter conseil et assistance.

3. L'ANOCCR salue l'adoption du **plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires 2018-2022** qui place aussi les familles au cœur de l'action du Ministère et vise à les associer au parcours des militaires. Ce plan qui constitue un effort sensible, rejoint les préoccupations que notre association a plusieurs fois exprimées au sein du Conseil Permanent des Retraités Militaires (CPRM).

L'ANOCCR sera attentive à la bonne réalisation annuelle des objectifs prévus.

4 – l'ANOCCR ne peut manquer de souligner l'impact négatif de l'augmentation de la CSG sur le pouvoir d'achat des militaires en retraite, nombreux à s'investir dans des activités sociales, citoyennes et de Défense. Aussi l'ANOCCR redoublera de vigilance lorsque viendra le temps de l'élaboration de la réforme des retraites.

5 – L'ANOCCR se félicite de la prudence manifestée par le gouvernement vis-à-vis de la transposition aux militaires de la directive européenne sur le temps de travail.

En effet une transposition intégrale aurait constitué un facteur de banalisation de l'état de militaire et représenterait une menace sur la réactivité et l'efficacité opérationnelle des armées.



Villa FURTADO

Idéalement située à Nice sur la Promenade des Anglais, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.



à partir de
48€42**
/nuit

Legs Furtado : réservé aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère des armées*.

Villa des Officiers Furtado Heine
121 rue de France 06000 Nice

Infos et résa : Tél. 04 93 37 51 00 - Fax 04 93 37 51 01
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h du vendredi au dimanche de 8h à 12h
Fermeture annuelle du 1^{er} novembre 2018 au 31 janvier 2019

www.villa-officiers-nice.fr

Legs Furtado : réservé aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère des armées*.

*Les conditions du legs ne nous permettent malheureusement pas d'ouvrir la structure à tous les ressortissants.

Prix promotionnel, valable du 01 au 27/04/2018, par nuit en chambre double selon saison, hors petit déjeuner, pour un séjour de 7 nuits consécutives.
Autres offres de prix sur www.villa-officiers-nice.fr